

# Insee Conjoncture

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées



N° 3

Mai 2016

## Le bilan économique

## L'économie régionale se redresse en 2015

Les différentes analyses de ce bilan économique 2015 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : Banque de France, Direccte, Draaf, Dreal et Pôle emploi. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



#### Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2016. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

#### Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard

# Avant-propos

Le bilan économique 2015 en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est le premier réalisé à l'échelle de la nouvelle région. Il retrace les principaux faits économiques marquants de l'année mis en perspective au regard du contexte national et international. Il constitue la vision de l'Insee, en collaboration avec les services publics régionaux Dreal, Draaf, Direccte, Pôle emploi et Banque de France.

Les analyses présentées dans ce bilan permettent de mieux connaître ce nouveau territoire aux caractéristiques contrastées : 3<sup>e</sup> région de province en termes de richesse créée (avec un PIB de 152 milliards d'euros en 2013), Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées occupe la 2<sup>e</sup> place des régions métropolitaines en termes de taux de chômage le plus élevé (12,0 % fin 2015) mais la 1<sup>ère</sup> place au regard de l'effort public et privé en recherche et développement (3,7 % du PIB en 2012) et la 2<sup>e</sup> pour la résistance de l'emploi depuis la crise économique et financière de 2008 (+ 0,7 % en moyenne annuelle par an de 2009 à 2014).

En 2015, l'activité économique en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées se redresse, dans un contexte de fléchissement dans les pays émergents, mais de croissance robuste dans les pays avancés et en particulier de reprise de l'économie française.

L'emploi salarié marchand non agricole progresse dans la région (+ 1,2 %), après trois années de quasi-stabilité. Le secteur tertiaire est le moteur de cette croissance : les services aux entreprises confirment leur dynamisme, l'hébergement-restauration bénéficie de l'augmentation de la fréquentation touristique dans tous les hébergements touristiques marchands. L'emploi salarié dans le commerce repart, porté par la hausse du pouvoir d'achat des ménages. Les entreprises recourent de plus en plus à l'intérim, en particulier dans la construction, le transport et l'industrie. L'emploi salarié hors intérim se stabilise dans l'industrie et recule moins dans la construction.

Le chômage diminue légèrement dans la région, pour la première fois en cinq ans, mais reste néanmoins à un niveau élevé avec 12,0 % de la population active à la recherche d'un emploi en fin d'année.

Dans un contexte communautaire d'offre de produits agricoles nettement supérieure à la demande, les filières lait, viande bovine et porcine traversent une crise aiguë et seules la viticulture et la production de fruits et légumes estivaux tirent leur épingle du jeu dans la région.

Les principaux indicateurs relatifs au transport repassent au vert et l'activité liée à l'aéronautique et au spatial poursuivent sur leur lancée. En matière de financement de l'économie, les encours de crédits aux entreprises progressent et les saisines du médiateur de crédit diminuent. Si les créations d'entreprises sont en repli en raison de la modification du régime des micro-entrepreneurs, les défaillances d'entreprises baissent en 2015.

Le directeur régional de l'Insee  
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées



Jean-Philippe GROUTHIER



# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Synthèse régionale</b>	<b>6</b>
L'économie régionale se redresse en 2015	
<b>Contexte national</b>	<b>7</b>
L'économie française accélère en 2015	
<b>Emploi</b>	<b>8</b>
L'emploi salarié se redresse en 2015	
<b>Chômage</b>	<b>11</b>
Légère diminution du taux de chômage en 2015	
<b>Démographie d'entreprises</b>	<b>16</b>
Baisse des créations et des défaillances	
<b>Agriculture</b>	<b>19</b>
Marchés agricoles en crise	
<b>Construction et marché de l'immobilier</b>	<b>21</b>
Le recul de la construction stoppé en 2015 ?	
<b>Tourisme</b>	<b>24</b>
La fréquentation repart à la hausse dans tous les hébergements collectifs marchands	
<b>Transports</b>	<b>28</b>
Le transport régional accompagne la reprise	
<b>Aéronautique et spatial</b>	<b>31</b>
L'aéronautique et le spatial poursuivent sur leur lancée	
<b>Financement de l'économie</b>	<b>34</b>
Progression des crédits à moyen et long terme	
<b>Définitions</b>	<b>36</b>

# Synthèse régionale

## L'économie régionale se redresse en 2015

Dans un contexte national de reprise, l'économie de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées se redresse. Encore portée par le secteur tertiaire, la région bénéficie de la plus forte progression de l'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole depuis 2008. Le taux de chômage diminue légèrement, affectant cependant encore 12 % de la population active fin 2015. Que ce soit sur le front de l'emploi ou du chômage, des disparités territoriales, sectorielles et générationnelles persistent.

Camille Fontès-Rousseau, Roger Rabier (Insee)

En 2015, la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées gagne 13 700 emplois salariés dans le secteur marchand non agricole après une quasi-stabilité les trois années antérieures. C'est la plus forte augmentation depuis 2008 (*crise des subprimes*), tant en valeur qu'en rythme (+ 1,2 %) et la hausse est bien plus marquée que pour la France métropolitaine (+ 0,5 %).

Cette progression n'est pas répartie de façon homogène selon les départements et les secteurs d'activité, la Haute-Garonne et l'Hérault concentrant près de 90 % du gain d'emploi. L'Hérault est d'ailleurs le département métropolitain qui bénéficie de la plus forte croissance (+ 2,5 %). À l'inverse, les Hautes-Pyrénées subissent une cinquième baisse annuelle consécutive (- 1,7 %) et le Gers perd aussi des emplois cette année (- 0,7 %).

### Le secteur tertiaire, moteur de l'emploi régional

Près du quart de la croissance de l'emploi est lié au recours accru à l'**intérim**, alors qu'il ne représente que 3,5 % de l'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole. Avec un effectif de 40 400 salariés fin 2015, l'emploi intérimaire se situe à mi-chemin entre son niveau record de 2007 et le creux de 2009.

Hors intérim, les services marchands génèrent les trois quarts des créations régionales. En particulier, les **services aux entreprises** contribuent pour plus de 40 % à la croissance de l'emploi et confirment de plus en plus leur dynamisme dans la région (+ 3,1 % de salariés en 2015 contre + 1,3 % en moyenne entre fin 2007 et fin 2014).

Dans le secteur de l'**hébergement-restauration**, l'emploi augmente de 2,6 %, en lien avec une fréquentation touristique qui progresse à nouveau dans les hébergements collectifs marchands, après deux années de baisse. Ce secteur contribue ainsi pour 15 % à la hausse régionale de l'emploi. La région bénéficie à la fois d'une progression des clientèles

française et étrangère, contrairement à la France métropolitaine où la hausse de la fréquentation est uniquement le fait des touristes résidents, notamment à cause de la chute de la fréquentation étrangère en fin d'année, suite aux attentats du 13 novembre.

Porté par l'accélération de la consommation des ménages, l'emploi salarié progresse dans le secteur du **commerce**, dans la région (+ 1,1 %) comme au niveau national (+ 0,8 %). En Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, ce gain d'emploi en 2015 compense pratiquement la diminution des effectifs des trois années précédentes.

### Bout du tunnel pour la construction ?

La construction repart légèrement dans la région avec 39 000 logements mis en chantier en 2015. Cette tendance est plus modérée en France métropolitaine. Cependant, la hausse régionale est à relativiser car elle fait suite au point bas de 2014.

La construction de logements neufs est tirée par le logement collectif. Le nombre de permis de construire autorisés continue de diminuer en 2015 mais plus faiblement qu'en 2014, il se redresse en fin d'année.

Dans les travaux publics le recours accru à l'activité partielle, notamment dans les activités d'ingénierie et d'études techniques, reflète les difficultés rencontrées en 2015.

Globalement, si la construction perd des emplois pour la huitième année consécutive, la baisse est toutefois moins marquée en 2015 qu'en 2014 (- 2 200 salariés hors intérim contre - 3 500).

### L'emploi industriel se stabilise

En 2015, l'emploi industriel (hors intérim) qui concentre près du cinquième des effectifs salariés du secteur marchand non agricole, se stabilise en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées après quatre années de hausse. Pourtant, portée par des

cadences de production en augmentation, l'activité de la chaîne d'approvisionnement industrielle de la filière aéronautique est particulièrement dynamique. Dans le spatial, 2015 est une nouvelle année de croissance, avec d'importantes prises de commandes. Cela se traduit par une hausse des effectifs dans la fabrication de matériel de transport (+ 1 400) ; cette augmentation ne parvient pas à compenser totalement la perte d'emplois dans la fabrication des autres produits industriels. Le nombre de salariés dans les industries agro-alimentaires reste, quant à lui, quasiment stable dans tous les départements de la région.

### Crise agricole, sauf pour la viticulture et les fruits et légumes estivaux

La récolte viticole 2015 est satisfaisante tant en volume qu'en qualité. La production de fruits et légumes estivaux bénéficie d'une demande porteuse. Mais les volumes et les prix de la plupart des autres productions agricoles sont en baisse. Les filières lait, viande bovine et porcine traversent une crise aiguë qui affecte fortement les exploitations agricoles.

### Le taux de chômage diminue légèrement

Pour la première fois depuis cinq ans, le taux de chômage baisse légèrement (- 0,3 point), signe d'un certain redressement de l'économie régionale. Fin 2015, 12 % de la population active régionale est touchée par le chômage. Au niveau national, le taux de chômage est quasiment stable.

La progression du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est moins forte que l'an passé et l'inflexion est marquée pour les demandeurs d'emploi sans activité. Le chômage de longue et surtout de très longue durée continue aussi à progresser et touche toujours essentiellement les seniors. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue, en lien avec la progression du nombre de bénéficiaires de contrats aidés. ■

# Cadrage national

## L'économie française accélère en 2015

Camille Sutter (Insee, Direction générale, division Synthèse conjoncturelle)

### La reprise se confirme dans la zone euro

En 2015, l'activité mondiale ralentit légèrement, du fait d'un fléchissement de la croissance dans les pays émergents. Cela résulte notamment d'un nouveau ralentissement de l'activité en Chine, et d'importantes récessions au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, la croissance reste en revanche robuste (+ 2,0 % après + 2,2 % en 2014). Aux États-Unis, l'activité croît solidement, au même rythme qu'en 2014 (+ 2,4 %) ; l'activité britannique reste également dynamique (+ 2,3 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme (+ 1,6 % après + 0,9 %) et les rythmes de croissance des principales économies de la zone s'homogénéisent. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des prix du pétrole et des matières premières pèse sur l'inflation, ce qui, combiné à l'accélération de l'emploi, soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la dépréciation de l'euro à l'œuvre depuis mi-2014 favorise les exportations de la zone, limitant les effets d'un commerce mondial morose. En outre, la baisse des taux d'intérêt due à la politique monétaire non conventionnelle - notamment la mise en place d'un quantitative easing - de la Banque centrale européenne - dynamise l'investissement et contribue à sa forte accélération, notamment en Europe du sud.

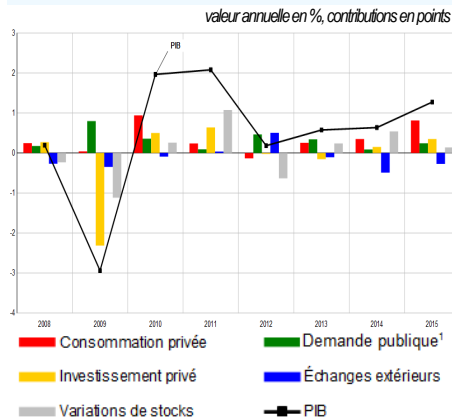
### L'économie française accélère en 2015

Dans le mouvement européen, l'économie française continue elle aussi d'accélérer en 2015 : le PIB progresse de 1,3 % en volume, après + 0,6 % en 2014. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011.

La consommation des ménages est le principal facteur de l'accélération en 2015 (+ 1,5 % après + 0,7 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat. Du côté de la demande publique, la consommation des administrations publiques accélère légèrement (+ 1,4 % après + 1,2 %) tandis que le recul de l'investissement public est moins accentué qu'en 2014 (- 3,8 % après - 5,7 %). L'investissement des entreprises accélère (+ 2,8 % après + 1,6 %), tandis

que le recul de l'investissement des ménages s'atténue (- 0,8 % après - 3,5 %).

### 1 Évolution du PIB en volume et contribution à cette évolution



(1) : y compris institutions sans but lucratif au service des ménages.

Champ : France

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Les échanges extérieurs continuent de peser sur la croissance, mais moins fortement en 2015 (- 0,3 point) qu'en 2014 (- 0,5 point). Le dynamisme des exportations est en effet plus que compensé par celui des importations. Enfin, le comportement de stockage des entreprises contribue de nouveau positivement à la croissance (+ 0,1 point).

### L'emploi total augmente

Dans le sillage de la reprise d'activité, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole (SMNA) se stabilise après deux années consécutives de baisse. Grâce aux créations nettes d'emplois dans le secteur non marchand ainsi que pour les non-salariés, l'emploi total continue d'augmenter. Le taux de chômage en France entière est ainsi stable en moyenne annuelle à 10,3 %. En revanche, en glissement annuel en fin d'année, l'emploi salarié SMNA s'améliore nettement : fin 2015, l'économie française compte 102 000 emplois de plus que fin 2014 (+ 0,5 %).

### Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation stagne, en net ralentissement

par rapport à 2014 (+ 0,5 %), du fait de sa composante énergétique : les prix de l'énergie se replient en effet fortement en 2015 avec la chute du cours du baril de Brent. De plus, les revenus d'activité augmentent fortement (+ 1,7 % après + 0,8 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages accélère en 2015 : + 1,6 % après + 0,7 %. Cette hausse est proche de sa croissance moyenne depuis 2000 (+ 1,5 %).

### 2 Le PIB et les opérations de biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			en milliards d'euros	Contribution à la croissance du PIB en volume
	2013	2014	2015		
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>	0,6	0,6	1,3	2 181,1	1,3
Importations	2,1	4,7	6,6	685,0	-2,1
<b>Consommation effective des ménages, dont :</b>	0,7	0,9	1,6	1 540,7	1,1
- dépense des ménages	0,5	0,7	1,5	1 156,0	0,8
- dépense individualisable des administrations et des ISBLSM	1,4	1,8	1,7	384,7	0,3
Consommation collective des administrations publiques	1,5	-0,1	1,0	182,7	0,1
<b>Formation brute de capital fixe, dont :</b>	-0,8	-0,3	1,0	469,2	0,2
- entreprises non financières	0,2	1,6	2,8	262,7	0,3
- ménages	-0,5	-3,5	-0,8	107,6	0,0
- administrations publiques	-0,7	-5,7	-3,8	75,3	-0,1
Variations de stocks (contribution à la croissance)	0,2	0,5	0,1	2,7	0,1
Exportations	1,9	3,3	6,1	654,9	1,8

ISBLSM : institutions sans but lucratif au service des ménages

Note : les séries sont présentées ici non corrigées des jours ouvrés.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010



# Emploi salarié

## L'emploi salarié se redresse en 2015

En 2015, l'emploi salarié progresse dans les secteurs marchands non agricoles de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, après trois ans de quasi-stabilité. La hausse (+ 1,2 %) est bien plus marquée que pour l'ensemble de la France métropolitaine (+ 0,5 %). Le secteur tertiaire est le moteur de l'emploi régional : les services marchands, l'intérim et le commerce augmentent leurs effectifs. L'emploi industriel diminue légèrement. La baisse se poursuit dans le secteur de la construction, mais à un rythme moindre. Les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault concentrent l'essentiel des créations d'emploi régionales.

Dominique Fiche (Directce), Camille Fontes-Rousseau (Insee)

Fin 2015, 1 165 100 personnes sont salariées des secteurs marchands non agricoles (hors particuliers employeurs) de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, soit un peu plus de la moitié (53 %) des emplois de la région. Les salariés des secteurs principalement non marchands (administration, enseignement, santé et action sociale) représentent 33 % de l'emploi régional et les non-salariés 14 %.

Depuis mi-2011, date de la crise des dettes souveraines, l'emploi privé régional évoluait en dents de scie chaque trimestre, ce qui aboutissait à une variation annuelle pratiquement stable. À partir de fin 2014, l'emploi privé progresse à nouveau chaque trimestre.

En 2015, l'emploi salarié privé se redresse ainsi nettement en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (+ 1,2 %). Avec 13 700 emplois supplémentaires créés en 2015, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées connaît la plus forte hausse des régions métropolitaines (figure 1). Sur le territoire métropolitain, l'emploi des secteurs principalement marchands augmente de 0,5 % en 2015, soit un solde net de + 82 000 salariés.

### L'économie régionale est tirée par les services

L'emploi dans les services marchands (hors intérim) accélère en 2015 : + 1,9 %, après + 0,6 % en 2014. Avec 10 300 salariés supplémentaires, les services marchands sont le premier moteur de l'emploi régional (figures 2 et 3). Tous les sous-secteurs d'activité sont en croissance, les services aux entreprises (+ 5 600) et l'hébergement-restauration (+ 2 100) étant les plus dynamiques. En France métropolitaine, les créations d'emplois dans les services marchands augmentent aussi, avec un solde net de 131 000 emplois salariés en 2015, après + 34 000 en 2014.

### L'intérim repart à la hausse

L'emploi intérimaire progresse sensiblement dans la région en 2015 (+ 3 100 emplois salariés soit + 8,4 %) par rapport aux deux années antérieures (+ 700 en 2014, + 100 en 2013). Avec un effectif de 40 400 salariés fin 2015, le secteur se situe à mi-chemin entre son niveau record de 2007 et le creux de 2009 (figure 4). L'intérim est souvent considéré comme un indicateur avancé des évolutions de

l'emploi salarié, car il sert parfois de variable d'ajustement pour les entreprises pour faire face aux variations conjoncturelles de l'activité économique. Au niveau national, l'emploi intérimaire est également en forte hausse : + 9,4 % en 2015.

Comptabilisés dans les services aux entreprises, les intérimaires effectuent leurs missions dans tous les secteurs d'activité. Plus du tiers de l'intérim régional est localisé dans les établissements industriels en 2015, avec près de 14 000 intérimaires en équivalent temps plein (ETP) en moyenne annuelle, en hausse de 3,5 % par rapport à 2014. La fabrication de matériels de transport et les industries agroalimentaires occupent respectivement 2 800 et 2 700 intérimaires, soit 100 personnes de plus qu'en 2014 chacun. La métallurgie est le troisième domaine industriel employeur d'intérimaires avec 1 700 ETP, malgré un léger repli en 2015 (- 2,7 %).

Dans la construction, l'intérim est légèrement reparti à la hausse en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (10 100 ETP employés en moyenne en 2015, soit + 4,1 % par rapport à 2014) mais pas au niveau national (- 2,7 %). L'emploi intérimaire demeure toutefois inférieur d'un quart à son niveau d'avant crise dans le secteur de la construction, en région comme en France métropolitaine.

Le recours à l'intérim progresse sensiblement dans le tertiaire. Le commerce emploie en moyenne 4 100 intérimaires en 2015, en forte hausse par rapport à l'année précédente (+ 18,6 %). Dans le reste du tertiaire, l'intérim augmente également (+ 15,4 %), sans toutefois retrouver le niveau d'avant crise : la hausse est très importante dans les transports qui emploient 3 400 intérimaires en moyenne durant l'année, aucun autre secteur du tertiaire ne dépassant le millier d'intérimaires.

### Rebond du commerce et évolutions contrastées dans l'industrie

L'emploi salarié dans le commerce rebondit en 2015 (+ 1,1 %, soit + 2 600 emplois) en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, après avoir

reculé en 2014 (- 0,6 %). La même tendance s'observe au niveau national : le pouvoir d'achat des ménages, qui atteint en 2015 son plus haut niveau depuis 2007, soutient la consommation.

En 2015, l'industrie régionale perd 200 emplois salariés, après avoir légèrement progressé en 2014 (+ 800). Au sein de ce secteur, les résultats sont hétérogènes : la fabrication de matériels de transport, incluant la construction aéronautique et spatiale, est très dynamique avec 1 400 emplois créés en 2015. Elle compense pratiquement la perte nette d'emplois (1 500) dans la fabrication d'autres produits industriels (secteur qui comprend notamment le textile, la chimie et le bois et papier).

### Moindres pertes d'emplois dans la construction

En 2015, l'emploi continue de diminuer dans le secteur de la construction (bâtiment, travaux publics) en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, mais à un rythme plus faible : - 2 200 emplois en 2015 (- 2,0 %) après - 3 500 en 2014 (- 3,1 %). Au niveau national, le recul des effectifs est également moins marqué en 2015, avec un solde net de 36 000 suppressions (- 2,7 %), après 47 000 en 2014 (- 3,4 %).

### Dynamisme de la Haute-Garonne et de l'Hérault

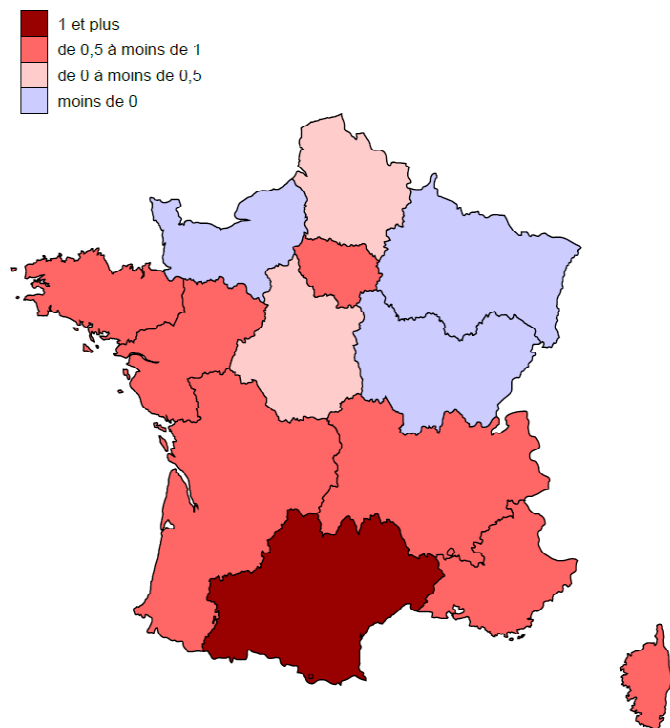
En 2015, l'emploi salarié marchand progresse le plus en Haute-Garonne et dans l'Hérault (figure 5). Ces deux départements, qui regroupent plus de la moitié des effectifs de la région, génèrent 87 % des créations régionales : respectivement 6 600 et 5 400 emplois supplémentaires. Avec une hausse de 2,5 % sur un an, l'Hérault est le département de métropole qui présente le rythme de croissance le plus élevé. L'emploi dans le Tarn-et-Garonne est également dynamique, tiré principalement par l'intérim. À l'inverse, quatre départements de la région perdent des emplois : la Lozère, le Gers, les Pyrénées-Orientales et les Hautes-Pyrénées. Ce dernier est le plus touché, avec des suppressions dans tous les grands secteurs d'activité. L'emploi est stable dans le Tarn et l'Ariège et progresse modérément dans les autres départements. ■



## 1 Évolution régionale de l'emploi salarié

Glissement annuel 2015 - 2014 (en %)

France métropolitaine : 0,5 %



©IGN-Insee 2016

Note : données CVS

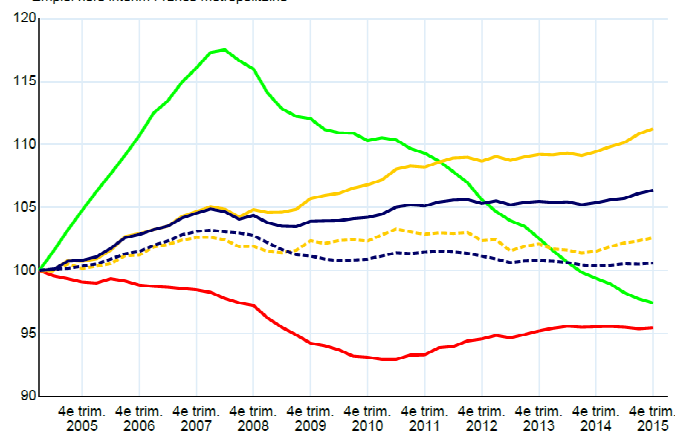
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emplois

## 2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

indice base 100 au 2005 T1

■ Industrie  
■ Construction  
■ Tertiaire principalement marchand hors intérim  
■ dont Commerce  
■ Emploi hors intérim Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées  
■ Emploi hors intérim France métropolitaine



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emplois

## 3 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

en %

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	2015 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2014/2009 (1)	
	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	France métropolitaine	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	France métropolitaine
<b>Industrie</b>	<b>217,8</b>	<b>- 0,1</b>	<b>- 1,2</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>- 1,2</b>
Industrie agroalimentaire	40,6	+ 0,1	0,1	+ 0,1	- 0,2
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	31,6	+ 0,6	- 0,2	+ 0,6	+ 0,3
Biens d'équipement	23,2	- 1,2	- 1,9	- 1,1	- 1,6
Matériels de transport	44,6	+ 3,2	- 1,6	+ 3,3	- 1,3
Autres branches industrielles	77,9	- 1,9	- 1,7	- 0,8	- 1,8
<b>Construction</b>	<b>108,8</b>	<b>- 2,0</b>	<b>- 2,6</b>	<b>- 2,4</b>	<b>- 1,6</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>838,5</b>	<b>+ 1,9</b>	<b>+ 1,4</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 0,4</b>
Commerce	247,4	+ 1,1	+ 0,8	- 0,2	- 0,0
Transports	94,7	+ 0,6	+ 0,2	+ 1,0	- 0,0
Hébergement - restauration	80,9	+ 2,6	+ 2,0	+ 1,1	+ 1,1
Information - communication	46,2	+ 1,3	+ 0,7	+ 2,2	+ 0,6
Services financiers	52,2	+ 1,7	+ 1,1	+ 1,4	+ 0,6
Services immobiliers	16,7	+ 1,1	+ 0,9	- 0,9	- 0,1
Services aux entreprises	186,9	+ 3,1	+ 3,0	+ 1,2	+ 1,3
Services aux ménages	73,1	+ 0,6	+ 0,3	+ 0,6	+ 0,6
Intérim	40,4	+ 8,4	+ 9,4	+ 0,4	+ 1,5
<b>Total</b>	<b>1 165,1</b>	<b>+ 1,2</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>- 0,4</b>

Note : données CVS

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

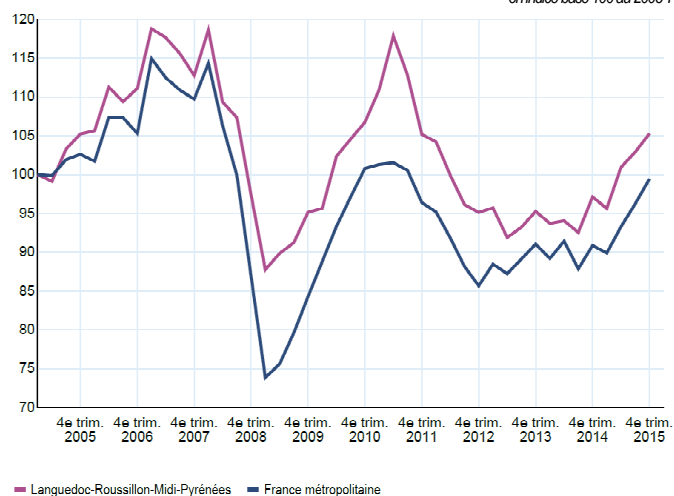
Source : Insee, estimations d'emplois

### Définition

CVS : Données corrigées des variations saisonnières.

**4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire**

en indice base 100 au 2005 T1



Note : données CVS  
 Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre  
 Source : Insee, estimations d'emplois

**5 Emploi salarié par département et par secteur**

en %

	2005 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Cons- truction	Tertiaire marchand	dont commerce	dont intérim	
Ariège	24,0	0,2	- 1,1	0,0	- 1,5	0,0	- 0,0
Aude	55,3	- 0,6	- 1,9	+ 1,4	+ 0,9	2,4	+ 0,7
Aveyron	54,2	0,1	- 1,4	+ 1,2	+ 0,3	+ 12,7	+ 0,6
Gard	120,7	- 1,6	- 1,0	+ 1,4	+ 1,7	- 0,1	+ 0,5
Haute-Garonne	387,4	1,6	- 2,3	+ 2,2	+ 0,9	+ 5,0	+ 1,7
Gers	29,4	- 2,8	- 4,0	+ 0,5	- 0,3	+ 12,9	- 0,7
Hérault	225,5	- 0,9	+ 0,7	+ 3,1	+ 1,8	+ 12,2	+ 2,5
Lot	31,2	+ 0,3	- 4,8	+ 1,0	+ 0,2	+ 10,7	+ 0,2
Lozère	12,1	+ 3,3	- 6,2	- 0,3	+ 1,3	- 66,4	- 0,4
Haute-Pyrénées	41,4	- 3,6	- 3,3	- 0,8	- 0,8	- 2,4	- 1,7
Pyrénées-Orientales	78,0	+ 1,2	- 4,6	+ 1,6	+ 1,3	+ 1,5	0,8
Tarn	64,3	- 1,5	- 3,4	+ 1,2	+ 0,7	+ 20,9	0,0
Tarn-et-Garonne	41,6	- 2,1	- 2,2	+ 3,2	+ 2,1	+ 42,4	+ 1,5
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	<b>1 165,1</b>	<b>- 0,1</b>	<b>- 2,0</b>	<b>+ 1,9</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>+ 8,4</b>	<b>+ 1,2</b>

Note : données CVS  
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.  
 Source : Insee, estimations d'emplois

# Chômage

## Légère diminution du taux de chômage en 2015

En 2015, le taux de chômage régional connaît des fluctuations trimestrielles de faible amplitude pour s'établir à 12,0 % de la population active en fin d'année, soit une baisse annuelle de 0,3 point. Cette diminution, qui ne s'était pas produite depuis cinq ans, est le reflet d'un certain dynamisme de l'emploi en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi dans la région progresse moins que l'an passé et l'inflexion est marquée pour les demandeurs d'emploi sans activité. Mais le contingent de ceux qui exercent une activité réduite augmente encore sensiblement. Le chômage de longue et surtout de très longue durée continue aussi à progresser et touche toujours essentiellement les seniors. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue, avec la progression du nombre de bénéficiaires de contrats aidés.

Clarisse Landes (Pôle emploi), Dominique Fiche (Directe), Roger Rabier (Insee)

Fin 2015, 570 200 demandeurs d'emploi (catégories A,B,C) sont inscrits à Pôle emploi en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP), soit 25 300 supplémentaires en une année (+ 4,6 %).

### Une moindre hausse de la demande d'emploi en 2015

Cette hausse, la huitième consécutive, est toutefois moins soutenue que les années antérieures. Durant l'année, la tendance s'améliore avec, en données corrigées des variations saisonnières, une progression limitée à 1,3 % au second semestre contre + 3,4 % au premier. Il faut remonter au premier semestre 2008 pour trouver une évolution moins défavorable.

L'augmentation annuelle est moins prononcée qu'au niveau national (+ 4,9 %) en 2015 (*figure 1*), même si le constat n'est plus valable sur longue période (+ 84 % en LRMP contre + 77 % au niveau national depuis 2007). Depuis 2007, 260 000 demandeurs d'emploi supplémentaires sont inscrits à Pôle emploi en LRMP.

En 2015, la progression des demandeurs d'emploi n'ayant aucune activité (catégorie A) est particulièrement limitée (+ 2,3 %), comparée à celle des demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (+ 10,1 % pour les catégories B et C). Comme en 2010, où cette même divergence s'est produite, cela pourrait être le signe d'une reprise progressive de l'emploi, en partie sous forme d'une activité réduite.

### Les seniors particulièrement touchés par la demande d'emploi de longue durée

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis plus d'un an)

ne cesse de progresser et augmente de 10,5 % cette année (+ 0,5 % pour ceux inscrits depuis moins d'un an). La majorité d'entre eux sont inscrits depuis plus de deux années, signe des difficultés à retrouver un travail après une longue période sans emploi. La progression la plus forte concerne les 82 000 inscrits depuis plus de trois ans dont le nombre a doublé en seulement quatre années. Dans la région, la part des demandeurs d'emploi de longue durée est au même niveau que pour la France, y compris pour les inscrits depuis plus de deux ou trois ans.

L'inscription de longue durée concerne près des deux tiers des demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus, contre seulement un sur cinq pour les moins de 25 ans. Plusieurs facteurs influencent défavorablement la situation des seniors, à commencer par l'allongement de la durée de cotisation qui les oblige à rester plus longtemps sur le marché du travail. La dispense de recherche d'emploi, qui permettait précédemment de ne plus être obligé de rechercher un emploi à partir d'un certain âge, a progressivement disparu, entraînant mathématiquement une hausse de la demande d'emploi des seniors. Enfin, par rapport aux jeunes qui trouvent plus facilement des emplois de courte durée (saisonniers, CDD ou intérim) et donc restent moins durablement demandeurs d'emploi, les seniors éprouvent plus de difficultés à retrouver un travail. Les femmes sont un peu plus concernées par la demande d'emploi de longue durée que les hommes, en particulier chez les seniors.

L'augmentation de la demande d'emploi concerne également les seniors inscrits depuis moins d'un an, leur nombre augmentant globalement de 9,8 % sur l'année. Il s'agit toutefois de la progression la plus faible de ces dernières

années, le nombre de seniors à la recherche d'un emploi ayant presque triplé depuis fin 2007.

### Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi diminue

La hausse est moindre pour les moins de 25 ans depuis fin 2007 (+ 61,5 %), avec même une diminution de 0,9 % de la demande d'emploi des jeunes en 2015. Pour ce public, on note un repli de 4 % du nombre de demandeurs d'emploi n'ayant eu aucune activité, alors que le nombre de jeunes demandeurs d'emploi ayant une activité plus ou moins réduite est en augmentation sur l'année.

Les jeunes ne sont toutefois pas ceux ayant le plus fréquemment une activité durant le mois. Ainsi 29 % des seniors et des jeunes demandeurs d'emploi ont exercé une activité durant le mois de décembre 2015, mais la proportion atteint 34 % pour les 25-49 ans. Quel que soit l'âge, la part des femmes ayant une activité réduite est supérieure à celle des hommes, l'écart étant maximal pour les seniors (34 % des demandeuses d'emploi d'au moins 50 ans exercent une activité durant le mois contre 23 % des hommes du même âge).

### Le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé en forte hausse

Fin 2015, près de 43 000 bénéficiaires d'un contrat aidé sont en Contrat Unique d'Insertion (CUI) ou en Emploi d'Avenir (EAv) en LRMP, soit 7 000 de plus que fin 2014 (*figure 2*). Les trois quarts des bénéficiaires travaillent dans le secteur non marchand, en progression de 8 % sur un an : environ 40 % sont dans des associations, 20 % dans des communes et autant dans l'enseignement public. Dans le secteur marchand, le nombre de contrats

progressé fortement avec 10 300 bénéficiaires fin 2015 (5 600 fin 2014).

Les jeunes ne sont pas les plus nombreux à bénéficier d'un contrat aidé : ils sont 15 500 pour 8 800 seniors et 18 600 bénéficiaires de 26 à 49 ans. Toutefois, rapporté au nombre de demandeurs d'emploi, les jeunes sont une cible prioritaire des contrats aidés : 16 % des jeunes demandeurs d'emploi bénéficient d'un contrat aidé, contre 6 % des seniors et 5 % des 25-49 ans. Quel que soit l'âge, le nombre de bénéficiaires augmente fortement, la hausse étant encore plus forte pour les seniors.

Si les deux tiers des contrats aidés du secteur non marchand sont occupés par des femmes, ces dernières sont en revanche minoritaires dans le secteur marchand. Globalement, 62 % des bénéficiaires sont des femmes. Le niveau de formation des bénéficiaires augmente : 22 % ont un niveau supérieur au baccalauréat général (20 % fin 2013). Un tiers des contrats concernent des métiers dans les services à la personne et à la collectivité, le support à l'entreprise ainsi que l'hôtellerie-restauration accueillant chacun 15 % des bénéficiaires.

### Un recours accru à l'activité partielle

En 2015, plus de 1,6 million d'heures d'activité partielle ont été utilisées par les entreprises de la région, soit un quart de plus qu'en 2014. Les volumes ne cessent d'augmenter depuis 2011, même s'ils demeurent assez éloignés des records de

2009 avec près de 3 millions d'heures non travaillées (*figure 3*).

Si l'industrie demeure le secteur faisant le plus appel à l'activité partielle avec 620 000 heures en 2015 (loin des 2,3 millions de 2009), c'est surtout dans la construction et le tertiaire que la progression est la plus importante. Ainsi 330 000 heures ont été non travaillées dans la construction, surtout dans les constructions spécialisées : c'est 60 % de plus qu'en 2014. Le recours à l'activité partielle connaît une forte évolution dans les activités d'ingénierie et d'études techniques.

Bien que 71 % des heures non travaillées soient liées à la conjoncture économique, les sinistres et intempéries impactent fortement l'activité en 2015 avec 220 000 heures non travaillées, soit le double de l'année précédente.

### Légère diminution du taux de chômage

En 2015, le taux de chômage baisse de 0,3 point en LRMP en lien avec un certain dynamisme de l'emploi. Il s'agit de la première évolution annuelle favorable depuis 2010 (*figure 4*). Sur l'ensemble de la France métropolitaine, ce taux est quasiment stable.

Toutes les régions de France métropolitaine connaissent une quasi-stabilité ou une légère diminution du taux de chômage en 2015, LRMP se situant au deuxième rang des plus fortes baisses annuelles derrière la Corse. Durant l'année, le taux de chômage régional

connaît des fluctuations trimestrielles de très faible amplitude.

Avec 12,0 % de la population active à la recherche d'un emploi fin 2015, LRMP présente toujours le deuxième plus fort taux de chômage des régions métropolitaines derrière Nord-Pas-de-Calais-Picardie (12,5 %).

Au sein de la région, quatre départements se classent parmi les cinq départements métropolitains les plus affectés par le chômage. Les Pyrénées-Orientales affichent toujours le taux de chômage le plus élevé de France métropolitaine, en dépit d'une baisse annuelle de 0,2 point (*figure 5*). L'Hérault occupe la deuxième place même si la part de la population active à la recherche d'un emploi fléchit de 0,5 point en 2015, soit la troisième plus forte diminution derrière la Haute-Saône et le Territoire de Belfort. Les départements ruraux, à faible taux de chômage, comme l'Aveyron, le Gers et la Lozère subissent quant à eux, une légère dégradation en 2015.

Les zones d'emploi des deux métropoles régionales, Toulouse et Montpellier, connaissent des évolutions favorables en 2015, avec des baisses respectives de 0,3 et 0,5 point du taux de chômage (*figure 6*). La zone d'emploi de Clermont-L'Hérault-Lodève, limitrophe à la zone d'emploi montpelliéraine, bénéficie d'une diminution de 1,1 point du taux de chômage. En revanche, ce taux s'accroît de 0,2 à 0,3 point dans les zones d'emploi de Millau, Saint-Gaudens, Rodez et Figeac. ■

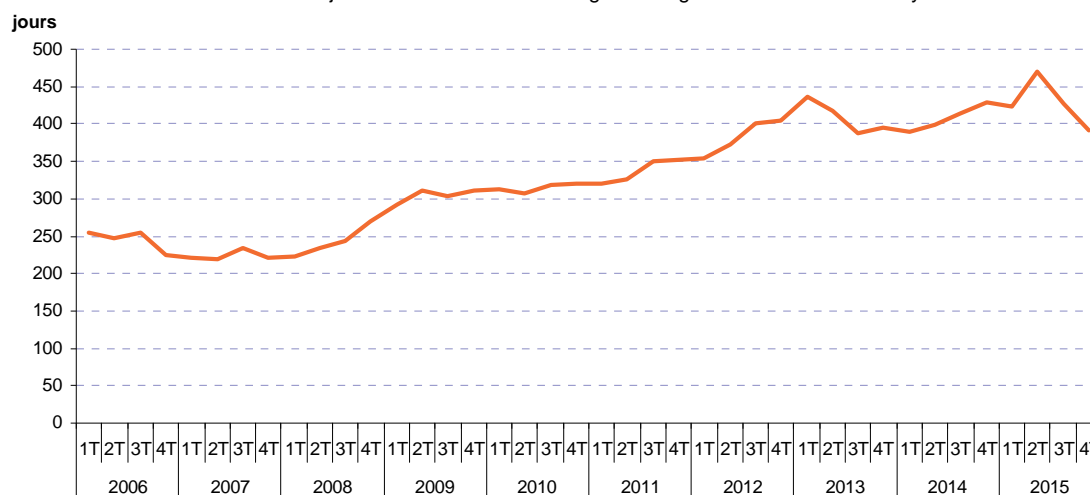
### L'indicateur conjoncturel de durée au chômage

Au dernier trimestre 2015, l'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) s'établit à 392 jours en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Autrement dit, si la conjoncture économique de ce trimestre se maintenait, un demandeur d'emploi resterait, en moyenne, inscrit 13 mois consécutifs à Pôle emploi.

La forte dégradation de la situation économique depuis 2008 a eu pour effet d'augmenter la durée passée au chômage. Pour autant, depuis le second semestre 2015, la situation tend à s'améliorer. Au final sur l'ensemble de l'année 2015, cet indicateur affiche une diminution de plus d'un mois (36 jours).

Les demandeurs ne sont pas égaux face à la durée du chômage. Les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans sont les plus touchés par le chômage de longue durée. En effet, l'ICDC des seniors est environ trois fois plus important (691 jours) que celui des jeunes (217 jours). De même, les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi suite à un licenciement (économique ou non) sont confrontés à des durées moyennes de chômage élevées dépassant les 600 jours. En général plus âgés, les cadres figurent parmi les publics les plus affectés par une durée de chômage importante (439 jours). À l'inverse, les durées les plus courtes de chômage, au sens de l'ICDC, concernent les demandeurs d'emploi plus jeunes, se présentant pour la première fois sur le marché du travail, ou bien ceux ayant démissionné de leur dernier emploi.

Évolution de l'indice conjoncturel de durée de chômage en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées



Définition : L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il consiste à évaluer la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emplois qui connaîtraient durant toute leur période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

Source : Pôle emploi

### Les demandeurs d'emploi indemnisés

En Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, le nombre d'allocataires indemnisés par Pôle emploi est en progression de 4,1 % sur un an. Il s'élève à 339 000 personnes fin janvier 2016, représentant plus de la moitié des demandeurs d'emploi inscrits (52 %).

Plus particulièrement, 79 % des allocataires sont indemnisés au titre de l'assurance chômage et perçoivent en moyenne une indemnité de 1 075 €, pour un salaire moyen de référence de 1 800 €. Après expiration des droits à l'Assurance chômage, le passage en régime de solidarité se traduit par une perte de revenu de l'ordre de 65 % pour une indemnisation moyenne de 470 € par mois. En LRMP, 48 300 personnes perçoivent l'allocation de solidarité spécifique, soit une légère diminution sur un an (0,1 %).

Dans la région, la durée moyenne d'indemnisation atteint 14,5 mois tous allocataires confondus. Cet indicateur diffère sensiblement selon le régime d'indemnisation. Ainsi pour l'Assurance chômage, il s'élève en moyenne à 8,7 mois et pour le régime de solidarité à 44,9 mois.

## 1 Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2015 (en milliers)		Évolution 2015/2014 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	281,2	201,7	4,2	1,7
Femmes	289,0	184,6	5,1	2,8
Moins de 25 ans	82,2	58,1	-0,9	-4,0
25 à 49 ans	353,5	232,3	4,1	1,4
50 ans ou plus	134,6	95,9	9,8	8,9
Inscrits depuis un an ou plus	251,1	nd	10,5	nd
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	<b>570,2</b>	<b>386,3</b>	<b>4,6</b>	<b>2,3</b>
France métropolitaine	5 551,7	3638,5	4,9	2,4

nd : données non disponibles

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015

Note : données brutes

Source : Pôle emploi ; DARES.

## 2 Nombre de bénéficiaires de contrats aidés au 31 décembre en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

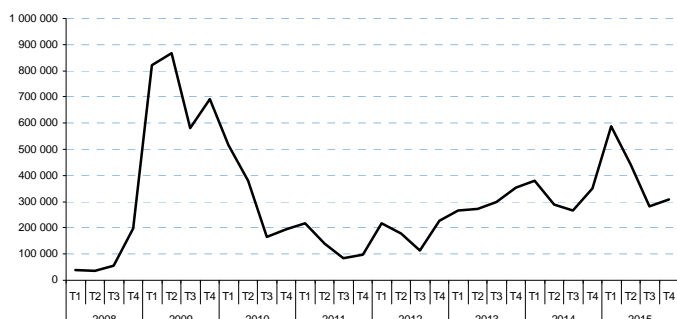
	2014		2015 (p)		Évolution 2015/2014 (en %)
<b>Emplois aidés du secteur marchand</b>	<b>5 547</b>	<b>10 255</b>	<b>84,9</b>		
Contrat unique d'insertion (CUI) - Contrat initiative emploi (CIE)	3 329	6 933	108,3		
Emplois d'avenir	2 218	3 322	49,8		
<b>Emplois aidés du secteur non marchand</b>	<b>30 288</b>	<b>32 589</b>	<b>7,6</b>		
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) (1)	21 509	22 961	6,8		
Emplois d'avenir	8 779	9 628	9,7		
<b>Total emplois aidés</b>	<b>35 835</b>	<b>42 844</b>	<b>19,6</b>		

p : données provisoires.

(1) : les contrats aidés CUI-CAE de 2013 ont une durée de 6 à 24 mois et ceux de 2014, une durée de 12 à 24 mois.

Source : DARES.

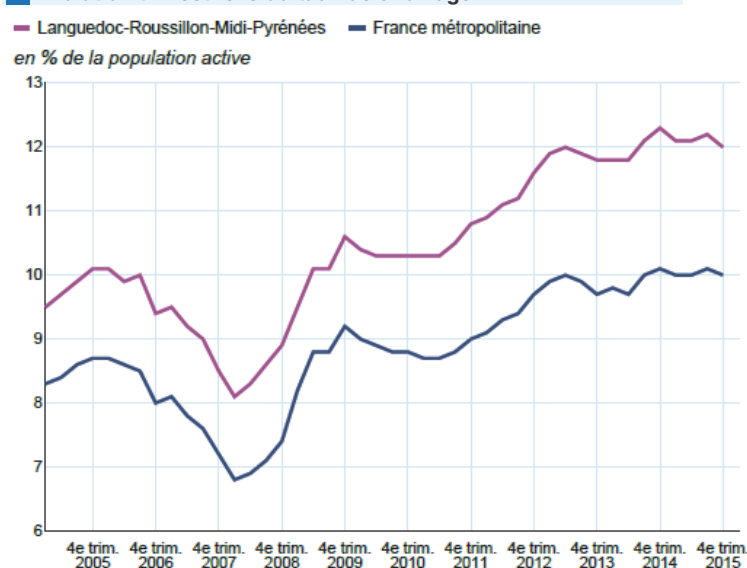
## 3 Nombre d'heures d'activité partielle en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées



Note : données brutes, hors conventions FNE et APLD (activité partielle de longue durée)

Source : DARES - DGEFP, extraction Sinapse

## 4 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS

Source : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT (France métropolitaine)

## 5 Taux de chômage par département en %

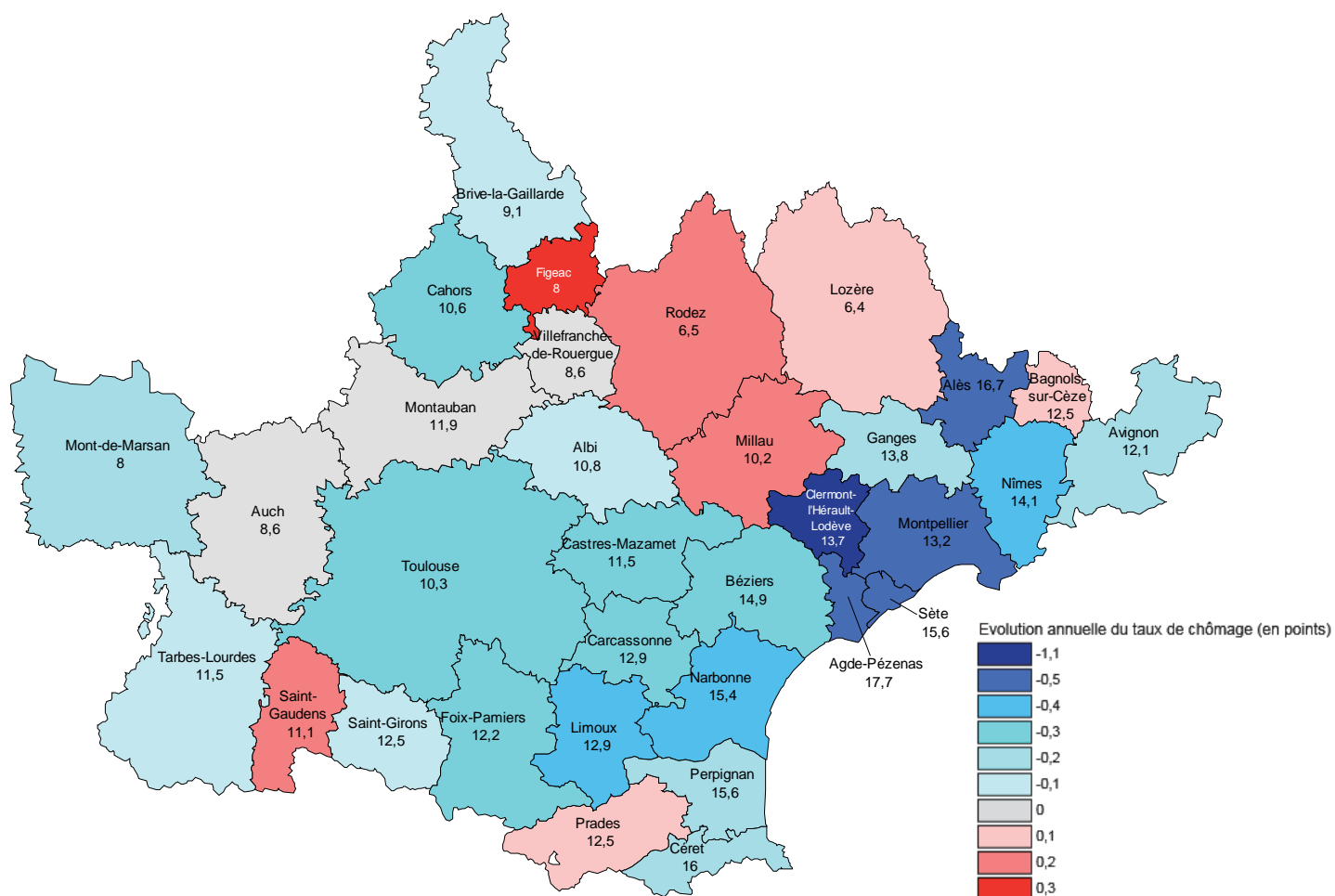
	2015					Évolution 2015T4/2014T4 (en points de %)
	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	
Ariège	12,6	12,3	12,3	12,4	12,3	-0,3
Aude	14,2	14,0	14,0	14,1	13,8	-0,4
Aveyron	7,3	7,3	7,3	7,5	7,5	0,2
Gard	14,3	14,0	14,1	14,2	14,0	-0,3
Haute-Garonne	10,7	10,5	10,5	10,6	10,4	-0,3
Gers	8,2	8,2	8,0	8,3	8,3	0,1
Hérault	14,6	14,3	14,2	14,4	14,1	-0,5
Lot	9,4	9,2	9,2	9,3	9,2	-0,2
Lozère	6,3	6,3	6,3	6,4	6,4	0,1
Hautes-Pyrénées	11,6	11,6	11,6	11,7	11,4	-0,2
Pyrénées-Orientales	15,6	15,5	15,5	15,8	15,4	-0,2
Tarn	11,1	10,9	10,9	11,0	10,9	-0,2
Tarn-et-Garonne	11,7	11,6	11,6	11,7	11,7	0,0
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	<b>12,3</b>	<b>12,1</b>	<b>12,1</b>	<b>12,2</b>	<b>12,0</b>	<b>-0,3</b>
France Métropolitaine	10,1	10,0	10,0	10,1	10,0	-0,1

p : données provisoires.

Note : données cvs

Source : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT (France métropolitaine)

## 6 Taux de chômage par zone d'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2015 (en %)



Note : données CVS.

Lecture : au 4<sup>e</sup> trimestre 2015, le taux de chômage atteint 10,3 % dans la zone d'emploi de Toulouse, soit 0,3 point de moins qu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2014.

Source : Insee, taux de chômage localisés



# Démographie des entreprises

## Baisse des créations et des défaillances

En 2015, les créations d'entreprises sont en repli en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées comme en France. Ce recul est dû à la chute des demandes d'immatriculations de micro-entrepreneurs. Tous les secteurs sont impactés par la baisse des créations d'entreprises. Dans le même temps, les défaillances d'entreprises diminuent dans la région alors qu'elles progressent en moyenne nationale. La Haute-Garonne et l'Hérault font partie des départements qui bénéficient de cette baisse des dépôts de bilan.

Isabelle Pertile (Insee)

En 2015, 50 800 entreprises sont créées en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP), soit un recul de 6 % après une hausse de 2 % en 2014. La région LRMP se situe au 8<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines les plus épargnées en 2015, ex aequo avec la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie. La progression du nombre d'immatriculations d'entreprises individuelles hors micro-entreprises (+ 48 %) et de sociétés (+ 4 %) n'arrive pas à compenser la diminution des immatriculations d'auto-entrepreneurs (- 30 %), requalifiés micro-entrepreneurs depuis décembre 2014 (*figure 1*). Au niveau national, le phénomène est similaire à celui observé en LRMP même s'il est de moindre ampleur : couplée à la hausse des immatriculations d'entreprises individuelles hors micro-entreprises, celle des sociétés n'arrive pas à pallier la baisse des immatriculations de micro-entrepreneurs.

Cette moindre attractivité du régime d'auto-entrepreneur s'explique en partie par la mise en place de nouvelles mesures liées à la requalification du régime de l'auto-entrepreneur en micro-entrepreneur. Instauré en 2009, ce régime a été modifié en décembre 2014 en application des dispositions définies par la loi Pinel du 18 juin 2014. En particulier l'obligation de s'immatriculer au registre du commerce et des sociétés pour les commerçants et au répertoire des métiers pour les artisans s'accompagne de frais de chambre et parfois de stages préalables à l'installation. Les immatriculations des micro-entrepreneurs, qui représentaient plus de la moitié des créations d'entreprises en 2014 en LRMP, descendent à 42 % en 2015. En France, le constat est similaire : 43 % en

2015 contre 52 % en 2014. Hors micro-entreprises, LRMP est en tête des régions métropolitaines pour le dynamisme des créations, avec une augmentation de 23 % en 2015 (*figure 2*).

### Recul des créations dans tous les secteurs

En LRMP, en 2015, les créations d'entreprises sont en baisse dans la totalité des grands secteurs d'activité (*figure 3*). Elles reculent plus particulièrement dans la construction (- 15 %) et dans l'industrie (- 13 %). Les services aux entreprises sont en léger repli (- 1 %).

Les immatriculations de micro-entrepreneurs diminuent dans tous les secteurs et parfois de façon très prononcée : - 48 % dans l'industrie et le secteur regroupé du commerce, transport, hébergement et restauration. Inversement, hors micro-entrepreneurs, les créations d'entreprises individuelles progressent partout dans une fourchette allant de + 17 % dans les services aux particuliers à + 99 % dans le secteur regroupé du commerce, transport, hébergement et restauration. Les créations de sociétés sont elles aussi en augmentation quel que soit le secteur.

### Les créations d'entreprises sont stables dans les Hautes-Pyrénées

En 2015, le nombre de créations d'entreprises est en repli dans tous les départements de LRMP hormis dans les Hautes-Pyrénées où il est stable (*figure 4*). Les immatriculations de micro-entrepreneurs chutent pour l'ensemble des

départements. Les créations d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs sont en hausse, sauf en Lozère (- 4 %). Le nombre de sociétés créées progresse globalement sauf dans le Tarn-et-Garonne, l'Aveyron (- 3 % chacun) et la Lozère (- 4 %).

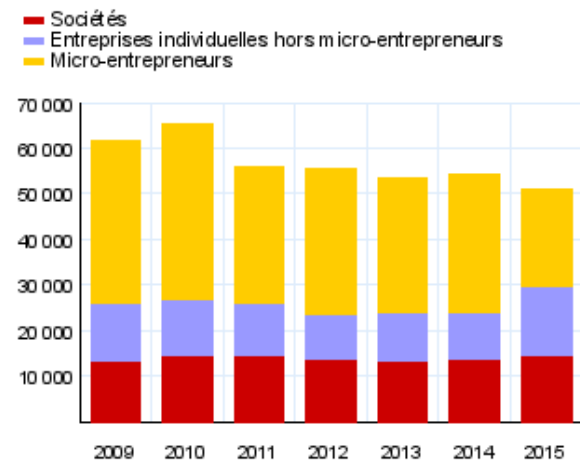
### Baisse des défaillances dans la majorité des départements

En 2015, 5 900 défaillances d'entreprises sont jugées en LRMP, soit une baisse de 2 % sur un an, comme l'an passé (*figure 5*).

En revanche, au niveau national, l'évolution est à la hausse (+ 1 %) après une année de stabilisation. Dans la région, les défaillances diminuent dans les services aux entreprises (- 9 %), le secteur regroupé du commerce, transport, hébergement et restauration et dans celui de la construction (- 3 % chacun). Inversement, elles sont en hausse dans les services aux particuliers et dans l'industrie : respectivement + 13 % et + 5 % (*figures 6 et 7*).

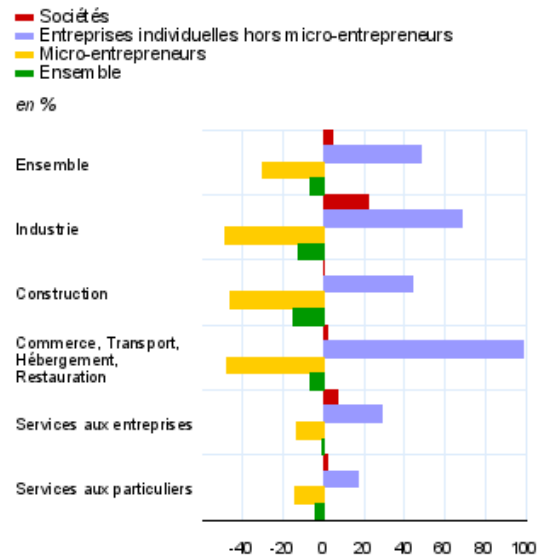
Les défaillances d'entreprises sont en augmentation dans le Gers, les Hautes-Pyrénées, l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Ailleurs, elles sont en recul, en particulier dans l'Hérault et en Haute-Garonne, deux départements qui à eux seuls concentrent 44 % des défaillances régionales (*figure 8*). ■

**1 Créations d'entreprises dans la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées**



Note : nombre de créations brutes.  
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles  
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

**3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2014 et 2015 dans la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées**

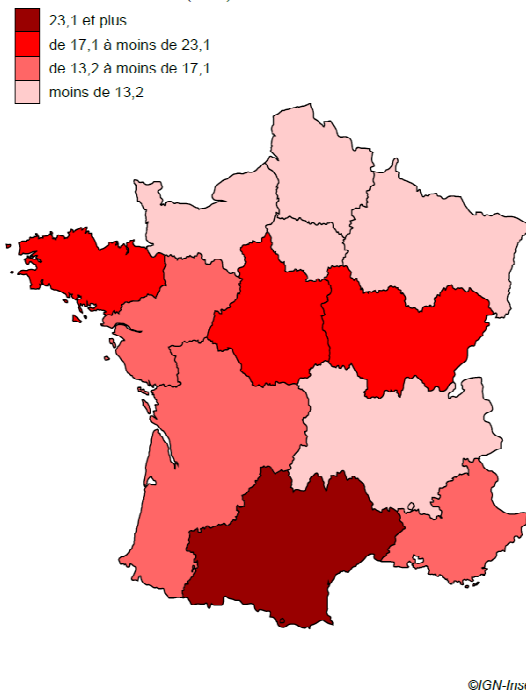


Note : nombre de créations brutes.  
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles  
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

**2 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises hors micro-entreprises**

France métropolitaine : +13,2%

Évolution de 2014 à 2015 (en %)



Champ : France métropolitaine. Hors micro-entreprises.  
 Ensemble des activités marchandes non agricoles  
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

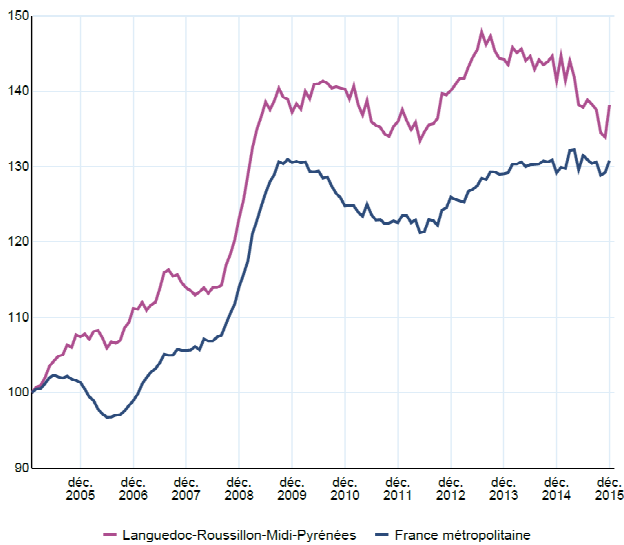
**4 Créations d'entreprises par département**

Département	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs	Ensemble	
	Évolution 2015/2014 (%)			Créations en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (%)
Ariège	+ 10,0	+ 111,0	- 58,1	1 096	- 15,8
Aude	+ 9,7	+ 101,0	- 47,1	3 030	- 7,5
Aveyron	- 2,8	+ 37,5	- 29,0	1 529	- 9,5
Gard	+ 2,5	+ 33,8	- 19,9	6 509	- 7,0
Haute-Garonne	+ 0,4	+ 69,1	- 30,0	12 019	- 6,0
Gers	+ 9,8	+ 34,5	- 31,0	1 369	- 4,0
Hérault	+ 8,1	+ 5,1	- 14,1	12 999	- 3,6
Lot	+ 3,1	+ 7,6	- 35,2	1 129	- 14,0
Lozère	- 3,6	- 3,5	- 39,1	379	- 20,0
Hauts-Pyrénées	+ 15,5	+ 21,7	+ 19,8	1 635	+ 0,1
Pyrénées-Orientales	+ 5,8	+ 133,3	- 49,6	4 631	- 7,1
Tarn	+ 3,7	+ 132,9	- 48,5	2 524	- 8,9
Tarn-et-Garonne	- 3,1	+ 47,1	- 32,6	1 945	- 5,9
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	<b>+ 4,4</b>	<b>+ 48,0</b>	<b>- 29,9</b>	<b>50 794</b>	<b>- 6,3</b>
France métropolitaine	+ 3,6	+ 29,4	- 21,1	509 550	- 4,7

Note : nombre de créations brutes.  
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles  
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

**5 Évolution des défaillances d'entreprises**

en indice base 100 en janvier 2005



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois  
Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/3/16).

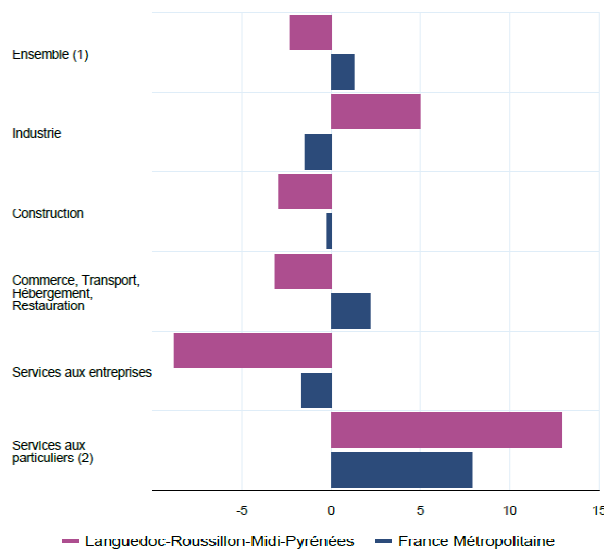
**7 Défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité**

	Languedoc-Roussillon-Midi Pyrénées		France métropolitaine	
	Défaillances 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (%)	Défaillances 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (%)
Agriculture	173	- 15,6	1 358	- 1,8
Industrie	402	+ 5,0	4 421	- 1,4
Construction	1 463	- 2,9	15 499	- 0,2
Commerces, Transports, Hébergement et Restauration	2 340	- 3,1	23 439	+ 2,2
Services aux entreprises	926	- 8,8	11 107	- 1,7
Services aux particuliers	569	+ 12,9	5 633	- 7,9
<b>Ensemble</b>	<b>5 910</b>	<b>- 2,3</b>	<b>61 758</b>	<b>+ 1,3</b>

Note : données brutes, en date de jugement. La somme des secteurs peut ne pas correspondre au total de la région.  
Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/3/16).

**6 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2015 et 2014**

en %



(1) : y compris agriculture  
(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales  
Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/3/16).

**8 Défaillances d'entreprises par département**

	Défaillances 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (%)
Ariège	98	- 11,7
Aude	387	+ 4,6
Aveyron	162	- 0,6
Gard	799	- 3,9
Haute-Garonne	1 287	- 1,4
Gers	182	+ 15,2
Hérault	1 318	- 4,8
Lot	165	- 0,6
Lozère	56	- 11,1
Hautes-Pyrénées	241	+ 9,0
Pyrénées-Orientales	662	+ 3,0
Tarn	306	- 7,3
Tarn-et-Garonne	247	- 18,2
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	<b>5 910</b>	<b>- 2,3</b>
France métropolitaine	61 758	+ 1,3

Note : données brutes, en date de jugement.  
Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/3/16).

# Agriculture

## Marchés agricoles en crise

En 2015, au niveau des échanges communautaires comme avec les pays tiers, l'offre de produits agricoles est nettement supérieure à la demande. En effet, le ralentissement de la croissance chinoise et l'embargo russe contractent la demande, ce qui entraîne une orientation à la baisse du prix des céréales et du lait. En région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, seules la viticulture et la production de fruits et légumes estivaux bénéficient d'une demande porteuse. Dans toutes les autres filières, les volumes et les prix de plusieurs productions agricoles sont en baisse. Les filières lait, viande bovine et porcine traversent une crise aiguë qui affecte fortement les exploitations agricoles.

Christian Fabrègue (Draaf)

### Viticulture : une belle récolte 2015 en volume et en qualité

Le bilan régional se caractérise par une meilleure valorisation pour toutes les catégories de vins mais avec des volumes échangés en baisse. La récolte 2015 arrive sur un marché porteur mais très concurrentiel, avec des stocks en baisse. La région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est la première région viticole de France par le volume produit. Avec 16,2 millions d'hectolitres, elle concentre 34 % de la production viticole nationale en 2015. Les vins à identification géographique protégée (IGP) constituent plus des deux tiers de la production régionale, et ils représentent plus des trois quarts de la production française de vins à IGP. Dans l'attente des données définitives de la Douane, la récolte totale 2015 est estimée supérieure de 5 % à la moyenne quinquennale 2010-2014 d'après l'enquête menée par les services statistiques de la Draaf auprès de la profession.

Les cours des vins en vrac poursuivent leur progression, que ce soit pour les vins à IGP, les vins sans identification géographique ou les vins d'appellation d'origine protégée (AOP) ; mais les volumes commercialisés sont en baisse pour toutes les catégories de vins. Cette même tendance est enregistrée à l'exportation pour les vins IGP, qui représentent la majeure partie des exports. Les quantités exportées de vins produits dans l'ancienne région Languedoc-Roussillon reculent de 7 %. Malgré cette baisse des volumes, le montant total des transactions reste proche de celui de 2014, grâce à une meilleure valorisation.

La campagne de commercialisation de la récolte 2015, qui a débuté au 1<sup>er</sup> août 2015, pourrait se situer sur un marché très concurrentiel, la production étant importante tant au niveau régional que national. Les volumes régionaux de la récolte 2015 sont estimés en hausse de 7 % par rapport à la récolte 2014. Au niveau national, l'augmentation est de l'ordre de

2 % avec 47,9 millions d'hectolitres. La récolte arrive dans un contexte de baisse des stocks régionaux à la propriété de 39 %.

### Grandes cultures : production céréalière en hausse, prix en baisse

La production nationale de blé tendre atteint un niveau historique après une quatrième hausse annuelle (*figure 1*). Les rendements sont à un niveau record et les surfaces progressent. Malgré des niveaux de rendements dans la moyenne quinquennale, la production régionale de céréales à paille atteint 2,8 millions de tonnes, soit 9 % de plus qu'en 2014, grâce à la progression des surfaces. La qualité de la production céréalière régionale est particulièrement bonne en 2015.

Le prix du blé tendre recule durant la campagne de commercialisation 2014-2015 à 163 euros la tonne fin 2015 contre 185 euros fin 2014. Il poursuit sa baisse début 2016 et atteint 140 euros la tonne début mars. Dans ce contexte de prix bas, la fin de la campagne de commercialisation 2015-2016 s'annonce difficile. En effet, la concurrence internationale s'accroît et les exportations européennes connaissent des problèmes de débouchés. Les exportations nationales vers l'Égypte (principal client) sont freinées avec l'ouverture plus grande de ce pays aux blés russes.

Le stockage chez les collecteurs augmente de 74 % pour le blé tendre régional en janvier 2016 par rapport à janvier 2015. Les agriculteurs mettent en dépôt chez les collecteurs et prennent des options sur les marchés à terme.

### Une campagne favorable pour les fruits d'été

Les productions d'abricots, de cerises et de pêches bénéficient en 2015 d'une consommation soutenue par la chaleur estivale. Toutefois les conditions

climatiques pèsent sur les récoltes de fruits. La baisse de production est compensée par des niveaux de prix supérieurs à 2014.

La récolte de pêches nectarines, particulièrement faible, est en retrait de 15 % par rapport à 2014. D'une manière plus générale, la production de prunes est assez bonne. Mais la commercialisation reste à des niveaux de prix inférieurs aux deux campagnes précédentes.

### Des conditions climatiques plutôt favorables aux cultures légumières

Les températures estivales sont favorables en 2015 à la croissance régulière des cultures et réduisent la pression parasitaire et les pertes au champ. La production de courgettes est toutefois en recul d'environ 7 %, notamment en raison des intempéries en fin de campagne.

La production de melons est abondante en 2015 mais les cours sont inférieurs aux années précédentes. La conjonction de récoltes précoces et la présence importante de volumes espagnols orientent les prix à la baisse dès le début de la campagne. Le melon est déclaré en crise conjoncturelle du 10 juillet au 11 août, des destructions s'opèrent pour assainir le marché.

La campagne de salades d'hiver est catastrophique et une crise économique liée à l'abondance de la production secoue les producteurs de cette filière. Les températures douces de l'automne permettent la poursuite de la production de salades en plein champ, concurrençant celle de salades d'hiver cultivées sous abri.

Enfin, contrairement à la campagne précédente, les producteurs d'ail tirent leur épingle du jeu en 2015, grâce à un meilleur équilibre entre offre et demande. Les prix et les résultats sont très satisfaisants pour l'ail blanc et violet mais décevants pour l'ail rose.

### Productions bovine, porcine et lait de vache : des marchés en crise

Hormis le marché des broutards, les marchés des bovins finis, du lait de vache et des porcs sont en crise depuis la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2015. Ces difficultés sur les prix, qui démarrent dès le mois de janvier 2015, sont liées aux excédents communautaires et mondiaux de production. Cette conjoncture défavorable touche plus particulièrement les exploitations spécialisées dans les élevages « naisseurs » ou « naisseurs engraisseurs ». Pour ces derniers, le niveau de prix ne couvre plus les coûts de production.

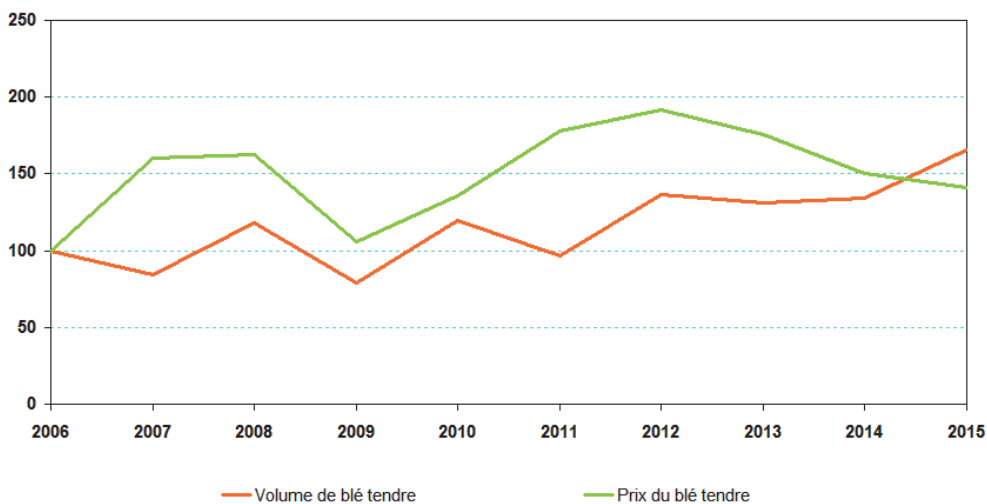
La baisse du prix du lait de vache amorcée depuis fin 2014 sous l'effet des excédents mondiaux et européens se poursuit avec la campagne de collecte 2015-2016. L'embargo russe conjugué à une forte hausse de la collecte de lait en Europe (+ 2,1 %) accentuent le déséquilibre et pèsent sur les niveaux de prix européens, qui atteignent fin 2015 des niveaux inférieurs à ceux de 2012.

Le rééquilibrage des marchés devrait prendre encore plusieurs mois, car la demande internationale ne permet toujours pas fin 2015 d'absorber l'offre abondante et les stocks accumulés.

Le marché national du porc est très perturbé et les différences de compétitivité entre les producteurs français et les autres opérateurs européens créent de fortes tensions sur le marché de Plérin (marché de référence nationale), qui connaît plusieurs semaines d'interruption de cotations au second semestre 2015. La production porcine demeure pénalisée par la perte du marché russe. Cette perte ne parvient pas à être compensée par une progression des ventes vers d'autres destinations. Les prix se stabilisent en fin d'année en France et dans l'Union européenne mais à leurs plus bas niveaux. ■

### 1 Évolution de la production et du prix du blé tendre entre 2006 et 2015 en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Indice base 100 en 2006



Source : Agreste

# Construction et marché de l'immobilier

## Le recul de la construction stoppé en 2015 ?

Avec 39 000 logements mis en chantier en 2015, la construction repart légèrement dans la région. Cette tendance est plus modérée en France métropolitaine. La hausse régionale est cependant à relativiser car elle fait suite au point bas de 2014. La construction de logements neufs est tirée par le logement collectif, et par le logement social en particulier, destinés à des ménages locataires. Le nombre de permis de construire autorisés dans la région continue, quant à lui, de diminuer en 2015 mais plus faiblement qu'en 2014, et se redresse en fin d'année.

Bernadette de la Rochère, Bertrand Oddo (Dreal)

### Augmentation des mises en chantier

Environ 39 000 logements sont commencés dans la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées au cours de l'année 2015, soit une croissance de 4 % par rapport à l'année précédente (*figures 1 et 2*). Cette croissance plus élevée qu'au niveau national (+ 2 %) doit être cependant relativisée. Depuis 2000, on n'a jamais construit aussi peu de logements qu'en 2014 dans la région, avec seulement 37 000 logements sortis de terre, à l'inverse de 2007, année record où plus de 60 000 logements ont été mis en chantier, dont beaucoup de logements collectifs dans le cadre des dispositifs de défiscalisation.

Deux tendances fortes se conjuguent en 2015. La première est la reprise de la construction de logements collectifs, qui croît en un an de 14 % dans la région, retrouvant presque le niveau de 2011. Par ailleurs, la construction de logements repart dans les deux métropoles régionales, entraînant une croissance par rapport à 2014 de 16 % en Haute-Garonne et de 8 % dans l'Hérault avec le retour aux niveaux absolus de 2011. Il en résulte une reprise de près de 25 % pour le collectif en Haute-Garonne et dans l'Hérault, départements des deux métropoles.

Cette croissance de la construction de logement collectif traduit la montée en puissance du dispositif de défiscalisation « Pinel », qui prend la suite du dispositif « Duflot ». En 2015, sur les 11 000 logements collectifs vendus par les promoteurs, 6 600 concernent des investissements locatifs de la part de

particuliers qui souhaitent défiscaliser, soit une augmentation de 50 % en un an.

### De nouveaux logements essentiellement dans le collectif

Accompagnant cette reprise, la dynamique du logement social reste forte : environ 9 000 logements sociaux sont mis en chantier en 2015, essentiellement des logements collectifs.

À l'opposé, le logement individuel reste en retrait et enchaîne une quatrième année de baisse consécutive. Le repli est particulièrement sensible dans les départements les plus ruraux ou abritant des agglomérations de taille moyenne (entre - 15 % pour le Gard et - 25 % pour le Tarn-et-Garonne), tandis que la Haute-Garonne et l'Hérault restent en équilibre.

Le dynamisme de la construction de logements neufs est essentiellement tiré par le parc locatif, que ce soit à travers des logements sociaux ou des logements éligibles à la défiscalisation. En revanche, la production de logements destinés à des propriétaires (maisons individuelles et appartements non défiscalisés) tend à baisser : moins de 18 000 maisons individuelles commencées en 2015 contre encore 30 000 par an au milieu des années 2000, et 4 300 appartements seulement après le point haut de 6 000 observé en 2011.

### Hausse des logements autorisés en fin d'année

En Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, les autorisations de construction de logements neufs sont en quasi stagnation en moyenne sur cinq ans, mais en

régression de 1,5 % en 2015 par rapport à 2014 (*figure 3*). Fin 2015, le nombre d'autorisations repart à la hausse, laissant ainsi envisager une reprise des mises en chantier en 2016, qui devrait s'étendre aux logements individuels. Le nouveau dispositif de prêt à taux zéro (PTZ) mis en place début 2016 pourrait faciliter les projets d'investissement des particuliers, qui ont pu avoir tendance à les décaler dans une période d'incertitude début 2015.

### Progression des logements neufs vendus à des particuliers

En 2015, le nombre de logements neufs vendus à des particuliers en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est de l'ordre de 12 000 logements, soit 20 % de plus qu'en 2014 (*figures 4 et 5*). Là encore une reprise est observée puisque ces ventes stagnaient autour de 10 000 logements par an entre 2012 et 2014. Le marché de la région représente 12 % du marché national. En France métropolitaine, les mêmes tendances sont observées, les ventes progressant de 18 % entre 2014 et 2015.

Les promoteurs restent néanmoins prudents car les logements mis en vente au cours de l'année sont moins nombreux que les ventes effectives, ce qui contribue à faire baisser le stock.

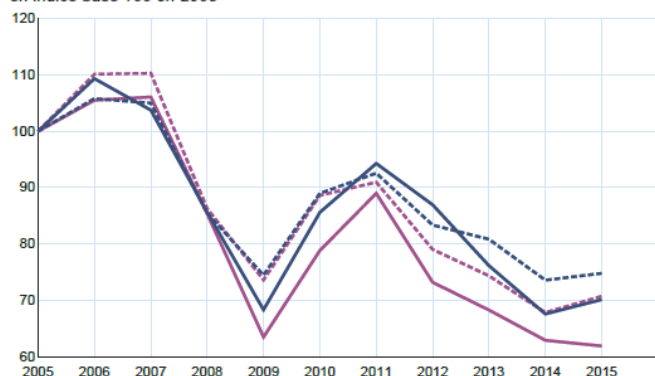
Les ventes de logements neufs aux particuliers concernent neuf fois sur dix des logements collectifs. En 2015, les prix de ces derniers atteignent en moyenne 3 500 euros le m<sup>2</sup> dans la région, prix en augmentation de 1,6 % par rapport à 2014. De grandes disparités existent entre les territoires, avec en particulier des prix au m<sup>2</sup> globalement plus élevés sur le littoral. ■



**1 Évolution de la construction de logements**

— Logements autorisés - Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées  
- - - Logements commencés - Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées  
— Logements autorisés - France métropolitaine  
- - - Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle

Champ : logements individuels et collectifs

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 13 avril 2016.

**2 Logements commencés par département**

	Logements en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 <sup>(1)</sup> en %
Ariège	500	-10,7	-7,6
Aude	1 800	-27	-2,6
Aveyron	1 100	-15,3	1,7
Gard	3 600	3,1	-7,5
Haute-Garonne	13 200	16,4	2,7
Gers	800	-1,3	-8,4
Hérault	11 200	17,6	1,7
Lot	700	-10,2	-5,5
Lozère	400	20,6	-8,7
Hautes-Pyrénées	800	-14,2	-8,5
Pyrénées-Orientales	2 700	-12,3	-6,6
Tarn	1 400	-18,5	-3,6
Tarn-et-Garonne	1 000	-17,3	-3,4
<b>Languedoc-Roussillon- Midi-Pyrénées</b>	<b>39 200</b>	<b>4,4</b>	<b>-1,6</b>
France métropolitaine	335 400	1,6	-0,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 13 avril 2016

**3 Logements autorisés par département**

	Logements en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1) en %
Ariège	600	0,7	-8,3
Aude	2 000	-5,7	-11
Aveyron	1 300	12,6	-3,9
Gard	3 400	-24,7	-2,7
Haute-Garonne	15 400	5,1	6,9
Gers	800	-0,9	-7,5
Hérault	11 700	3,8	4,5
Lot	900	24,7	-10,3
Lozère	300	-13,2	-5,9
Hautes-Pyrénées	900	-10,7	-11,7
Pyrénées-Orientales	3 300	-6,2	-5,9
Tarn	1 400	-9,2	-5,1
Tarn-et-Garonne	900	-31,2	-4
<b>Languedoc-Roussillon- Midi-Pyrénées</b>	<b>42 800</b>	<b>-1,5</b>	<b>-0,2</b>
France métropolitaine	372 200	3,8	-0,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 13 avril 2016

**Méthodologie**

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.



**4 Ventes de maisons et appartements neufs**

	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées			France métropolitaine		
	En 2015 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2009 <sup>a</sup>	En 2015 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2009 <sup>a</sup>
<b>Maisons neuves</b>						
Nombre de ventes <sup>(1)</sup>	1 102	6,6	-8,8	8 237	11	-10,3
Prix moyen par maison	231 200	2,1	-0,3	249 315	-1,5	0,8
<b>Appartements neufs</b>						
Nombre de ventes <sup>(1)</sup>	10 992	21,4	-4,4	94 301	18,6	-3,1
Prix moyen au m <sup>2</sup>	3 528	1,6	2	3 892	0,6	2,8

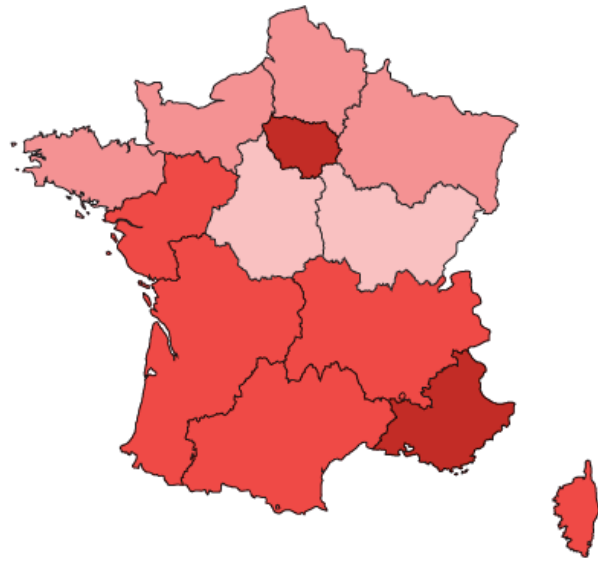
(1) : réservations avec dépôt d'arrhes.

(2) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, Enquête ECLN.

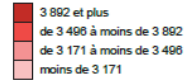
**6 Prix régional moyen des appartements neufs en 2015**



©IGN-Insee 2015

France métropolitaine : 3 892 Euro / m<sup>2</sup>

Prix moyen des appartements (en Euro / m<sup>2</sup>)



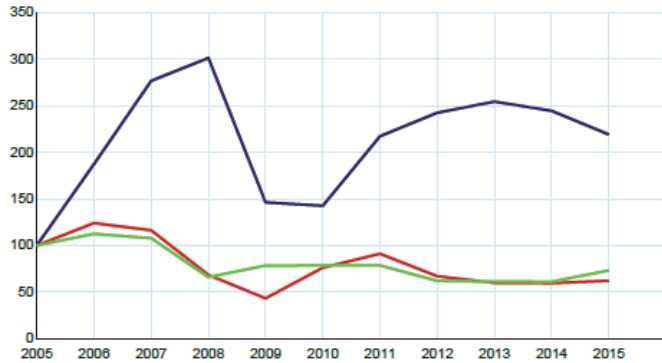
Champ : France métropolitaine

Source : SoeS, enquête ECLN

**5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées**

- Logements neufs disponibles en fin d'année
- Logements neufs mis en vente
- Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : Données brutes provisoires

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

# Tourisme

## La fréquentation repart à la hausse dans tous les hébergements collectifs marchands

La fréquentation touristique dans les hébergements collectifs marchands progresse à nouveau en 2015 après deux années de baisse. Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées demeure ainsi la quatrième région de France métropolitaine la plus touristique en nombre de nuitées, même si la croissance de la fréquentation est moins marquée qu'au niveau national (+ 1,2 % contre + 1,9 %). La région bénéficie à la fois d'une progression des clientèles française et étrangère.

La fréquentation hôtelière se redresse notamment dans les unités urbaines. Dans l'hôtellerie de plein air, le très bon mois de mai avec des ponts plus nombreux que l'année précédente, compense largement le léger repli de la pleine saison d'été. La fréquentation dans les autres hébergements collectifs (résidences hôtelières et de tourisme, villages de vacances, auberges de jeunesse et maisons familiales) est en repli sur le littoral mais progresse en ville et dans les massifs, où la saison hivernale a été plutôt de bonne tenue tant en début qu'en fin d'année 2015.

Nicolas Mas, Roger Rabier (Insee)

Au cours de l'année 2015, les hébergements collectifs marchands de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (campings, hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme) accueillent 15,2 millions de touristes pour un total de 51,2 millions de nuitées.

La région se situe ainsi au 4<sup>e</sup> rang national pour la fréquentation touristique en termes de nuitées, derrière l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur mais devant Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

La fréquentation augmente de 1,2 % en nombre de nuitées et de 3,1 % en nombre d'arrivées par rapport à 2014. Après deux années en repli, la hausse de 2015 concerne tous les types d'hébergements collectifs marchands, les arrivées plus nombreuses parvenant à compenser la baisse de la durée moyenne de séjour (*figure 1*).

### Juillet compense août

Plus de la moitié de la fréquentation touristique dans les hébergements collectifs marchands de la région s'opère durant la pleine saison d'été, en juillet et en août. En 2015, la fréquentation sur ces deux mois d'été est sensiblement de même niveau qu'en 2014 (+ 0,1 %), la hausse en juillet neutralisant la baisse en août. Durant cette période, le nombre de nuitées diminue dans les campings (- 0,5 %) et dans les hôtels (- 0,1 %) alors qu'il progresse dans les autres hébergements collectifs (+ 3,1 %).

La fréquentation touristique augmente de 1,8 % durant les ailes de saison (mai, juin et septembre), en particulier grâce à la hausse dans l'hôtellerie de plein air en mai, qui bénéficie à la fois de conditions

climatiques favorables et d'un calendrier avantageux avec des ponts plus nombreux qu'en 2014.

Environ un cinquième des nuitées annuelles ont lieu le reste de l'année, hors saison estivale. Durant cette période, la fréquentation touristique progresse chaque mois à l'exception de mars, du fait de l'avancée des vacances d'hiver pour les zones A et B qui incluent les académies de Montpellier et de Toulouse. Hors saison estivale (de début mai à fin septembre), le nombre de nuitées croît de 2,1 % dans les hôtels et de 4,7 % dans les autres hébergements collectifs, la plupart des campings étant alors fermés.

L'augmentation dans l'hôtellerie traditionnelle ces mois de l'année est liée à la progression du tourisme de loisirs (+ 6,6 %), notamment durant les vacances scolaires en février et en avril, alors que les nuitées d'affaires diminuent (- 1,7 %).

### Progression des clientèles française et étrangère

Plus des trois quarts des touristes accueillis en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées résident en France. En 2015, la région bénéficie à la fois d'une progression des clientèles française et étrangère, contrairement à la France métropolitaine où la hausse de la fréquentation est uniquement le fait des touristes résidents. En métropole, si l'année touristique avait bien démarré y compris pour les touristes étrangers, la fin de l'année est marquée par une chute de la fréquentation étrangère dans les hébergements collectifs marchands, particulièrement marquée en décembre suite aux attentats du 13 novembre. Dans la région, tous types d'hébergement confondus, les nuitées des

touristes français et étrangers connaissent une progression similaire, de + 1,2 % par rapport à 2014.

Quel que soit le type d'hébergement marchand, les touristes résidant à l'étranger séjournent plus longtemps dans la région que les touristes nationaux : 2,0 jours contre 1,7 jour en moyenne pour les hôtels, 6,8 jours contre 6,2 jours pour les campings et 3,8 jours contre 3,3 jours pour les autres hébergements touristiques (*figure 2*).

### La fréquentation hôtelière se redresse

La fréquentation régionale dans les hôtels est en hausse de 1,3 % en 2015, après deux années de baisse. Elle ne retrouve cependant pas son niveau de 2012. Cette augmentation est un peu plus marquée en France, avec une croissance de 1,8 % des nuitées (*figure 3*). Dans la région, la progression du nombre de nuitées hôtelières est sensiblement équivalente pour la clientèle française et étrangère (respectivement + 1,4 % et + 1,2 %).

Dans le département des Hautes-Pyrénées, un client sur deux dans les hôtels est étranger (*figure 3*). Cette forte proportion est liée à la commune de Lourdes qui attire nombre de pèlerins résidant à l'étranger. À l'inverse, le Tarn-et-Garonne reçoit près de 90 % de clientèle française.

Dans l'hôtellerie traditionnelle, les clientèles irlandaise, espagnole, italienne et chinoise sont en forte progression en 2015. En revanche, les nuitées des résidents russes, japonais et belges sont moins fréquentes avec des baisses respectives de 29 %, 21 % et 7 % par rapport à 2014.

### Légère contraction de la clientèle étrangère dans les campings

En 2015, les campings assurent 46 % des nuitées des hébergements collectifs touristiques régionaux. Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est la première région métropolitaine pour le nombre de nuitées dans l'hôtellerie de plein air, devant Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et PACA. Le nombre de nuitées y est en légère augmentation (+ 0,7 %), celles-ci étant principalement réalisées sur des emplacements équipés (figure 4).

La fréquentation française s'accroît dans les campings de la région, avec une hausse de 1,2 % par rapport à 2014. À l'inverse, la fréquentation étrangère se contracte de 0,6 %. Cette diminution s'explique surtout par la désaffection des touristes britanniques (- 8,6 %), et dans une moindre mesure, néerlandais (- 3,4 %) et allemands (- 2,5 %). En revanche, les nuitées italiennes, belges et espagnoles sont en hausse.

### Les hôtels et les campings de confort de plus en plus prisés

En 2015, les campings et surtout les hôtels ont continué à adopter la nouvelle classification. La baisse des nuitées dans les hôtels et les campings non classés (respectivement - 27,8 % et - 12,1 %) s'explique essentiellement par un transfert d'établissement non classés vers la catégorie des hébergements classés.

Le nombre de nuitées dans les hôtels classés en 4 et 5 étoiles connaît la plus forte hausse (+ 11,2 % par rapport à l'année 2014), en partie du fait de l'augmentation de l'offre en chambres de ces catégories (+ 7,2 %) (figure 5). Dans la région, près de 84 % des nuitées se concentrent dans les campings classés 3, 4 ou 5 étoiles en 2015 (figure 6). Ces établissements plus confortables connaissent une hausse de la fréquentation de 3,1 %. En revanche, la baisse des nuitées est prononcée pour les campings classés 1 ou 2 étoiles, en partie du fait d'une réduction de l'offre (- 8,1 % d'emplacements proposés).

### Croissance du tourisme urbain

En 2015, l'augmentation de la fréquentation touristique dans l'espace urbain de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (+ 2,2 %) contribue pour plus de 40 % à la hausse régionale des nuitées sur un an. La fréquentation y croît de 2,5 % dans les hôtels et de + 2,3 % dans les autres hébergements collectifs (figure 7). Les campings concentrent seulement 11 % des nuitées réalisées dans les hébergements collectifs marchands des villes de la région. Les nuitées n'y progressent que très légèrement (+ 0,2 %).

La fréquentation hôtelière augmente dans les unités urbaines de Haute-Garonne (+ 3,5 %), alors qu'elle décroît dans celles de l'Hérault (- 1,4 %).

Avec 2,1 millions de nuitées, les hôtels de Lourdes concentrent 13,5 % de la fréquentation régionale en 2015. Le nombre de clients est stable mais leur durée moyenne de séjour baisse entre 2014 et 2015, conduisant à une diminution de 1,3 % des nuitées dans la cité mariale. L'augmentation de la fréquentation des pèlerins étrangers (+ 2,7 % de nuitées) ne parvient pas à compenser la baisse de celle des pèlerins français (- 7,6 %).

### Dynamisme des campings sur le littoral méditerranéen

En 2015, 38 % des nuitées régionales, tous types d'équipements confondus, sont localisées sur le littoral méditerranéen. Elles progressent de 1,2 % en un an sur ce territoire, grâce au dynamisme de l'hôtellerie de plein air (+ 1,7 %) durant la saison d'été. La fréquentation hôtelière y est également en hausse (+ 1,3 %), alors que le nombre de nuitées dans les autres hébergements collectifs y est en repli cette année (- 0,9 %). Le nombre d'arrivées diminue dans les hôtels du littoral mais l'allongement de la durée moyenne de séjour compense largement cette légère désaffection. C'est l'inverse dans les campings du bord de mer, où les arrivées plus nombreuses de touristes français permettent de contrebalancer des durées de séjour plus courtes. En revanche, dans les

autres hébergements collectifs du littoral, la baisse de la clientèle française et la réduction de la durée des séjours entraînent une diminution des nuitées.

### Un tourisme d'hiver en hausse dans les massifs

Sur l'ensemble de l'année 2015, la fréquentation touristique augmente aussi en zone de montagne, qui regroupe un quart des nuitées régionales, tous types d'hébergements confondus. Si la pleine saison estivale (juillet-août) est en recul (- 1,4 %), elle continue à concentrer la majorité des nuitées touristiques dans les massifs (53 %). Le nombre de nuitées durant les ailes de la saison estivale (mai-juin-septembre) croît (+ 0,5 %) mais il progresse surtout le reste de l'année (+ 5,5 %).

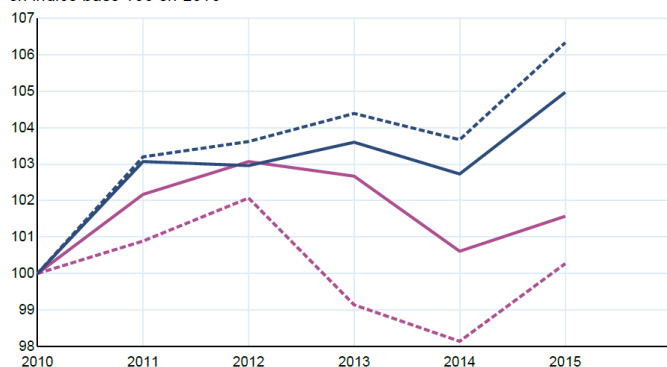
Sur l'ensemble de l'année, le nombre de nuitées augmente de 2,9 % dans les stations de ski. La hausse du début d'année (janvier à fin avril) mais aussi la forte fréquentation de la fin 2015 (octobre à fin décembre) font plus que compenser la baisse de juillet et août. La hausse en fin d'année est cependant à relativiser, en raison d'une part d'une fréquentation également réduite fin 2014 avec un enneigement là aussi tardif, d'autre part d'un effet calendaire avec un jour de congés scolaires de plus en décembre 2015. En revanche, en montagne hors stations de ski, les nuitées diminuent légèrement en 2015 (- 0,3 %) en dépit d'un début d'année prometteur (+ 4,8 % de janvier à fin avril).

Globalement dans les massifs, la fréquentation étrangère augmente de 3,9 % en 2015 alors que les nuitées de résidents en France se stabilisent (- 0,1 %). Les autres hébergements collectifs profitent largement de la hausse de fréquentation (+ 2,7 %) mais les nuitées évoluent peu dans les hôtels (+ 0,3 %) et sont en repli dans les campings de montagne (- 0,7 %), qui concentrent cependant encore 23 % des nuitées dans l'hôtellerie de plein air de la région. ■

### 1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

— Nombre de nuitées - Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées  
 - - Nombre d'arrivées - Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées  
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine  
 - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

### 2 Fréquentation des hôtels et des campings en 2015

en milliers

	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
<b>Arrivées</b>	<b>8 858</b>	<b>3 740</b>	<b>112 692</b>	<b>21 691</b>
Français	6 892	2 771	77 756	14 289
Étrangers	1 966	969	34 936	7 402
<b>Nuitées</b>	<b>15 700</b>	<b>23 732</b>	<b>202 087</b>	<b>112 876</b>
Français	11 696	17 191	128 306	76 831
Étrangers	4 004	6 542	73 782	36 044
<b>Durée moyenne du séjour (en jours)</b>	<b>1,8</b>	<b>6,3</b>	<b>1,8</b>	<b>5,2</b>
Français	1,7	6,2	1,7	5,4
Étrangers	2,0	6,8	2,1	4,9

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

### 3 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2015
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014 (%)	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (1) (%)	Par une clientèle étrangère (%)
Ariège	234	-0,2	-2,8	10,3
Aude	1 058	4,8	-1,6	29
Aveyron	759	2,8	-4,2	11,1
Gard	1 411	4	-0,3	25,2
Haute-Garonne	2 801	1,3	1,8	24,8
Gers	233	-3,1	-1,7	10,2
Hérault	3 161	-0,2	0,8	18,9
Lot	551	3	-1,1	18,9
Lozère	405	8,5	-2,6	14,6
Hautes-Pyrénées	2 827	-1,4	-4,8	50,8
Pyrénées-Orientales	1 470	0,4	-1,7	16,4
Tarn	479	8,6	-2,6	10,3
Tarn-et-Garonne	312	3,1	-0,1	8,8
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	<b>15 700</b>	<b>1,3</b>	<b>-1,3</b>	<b>25,5</b>
France métropolitaine	202 087	1,8	0,4	36,5

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

### 4 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2015	
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014 (%)	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (1) (%)	Par une clientèle étrangère (%)	Sur emplacements équipés (%)
Ariège	446	-6,1	0,0	19,7	40,8
Aude	1 424	-6,3	+3,5	26,5	46,0
Aveyron	1 126	+7,6	-2,8	37,2	38,0
Gard	3 252	-0,8	+2,0	35,9	56,7
Haute-Garonne	267	-0,1	-1,3	22,2	39,1
Gers	395	+0,7	-2,5	27,4	49,2
Hérault	8 184	+2,3	+2,3	28,3	60,6
Lot	911	+4,6	+0,3	27,5	44,5
Lozère	536	-4,6	+1,7	23,3	29,4
Hautes-Pyrénées	811	-4,7	-1,8	18,6	33,6
Pyrénées-Orientales	5 936	+0,5	+0,6	22,9	60,2
Tarn	278	+23,5	-3,5	23,0	51,8
Tarn-et-Garonne	167	-2,4	-0,1	31,7	29,3
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	<b>23 732</b>	<b>+0,7</b>	<b>+1,2</b>	<b>27,6</b>	<b>54,6</b>
France métropolitaine	112 876	+2,9	+1,3	31,9	48,5

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

**5 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie**

	Nombre de nuitées en 2015 (milliers)		Évolution 2015/2014 (%)	
	Languedoc- Roussillon- Midi- Pyrénées	France métropolitaine	Languedoc- Roussillon- Midi- Pyrénées	France métropolitaine
	1-2 étoiles	5 386	58 002	5,0
3 étoiles	6 289	75 770	4,4	5,3
4-5 étoiles	2 545	48 224	11,2	8,9
Non classés	1 480	20 091	-27,8	-29,3
<b>Total</b>	<b>15 700</b>	<b>202 087</b>	<b>1,3</b>	<b>1,8</b>

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014  
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

**6 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie**

	Nombre de nuitées en 2015 (milliers)		Évolution 2015/2014 (%)	
	Languedoc- Roussillon- Midi- Pyrénées	France métropolitaine	Languedoc- Roussillon- Midi- Pyrénées	France métropolitaine
	1-2 étoiles	2 799	16 120	-9,4
3-4-5 étoiles	19 920	90 199	3,1	4,2
Non classés	1 013	6 556	-12,1	-6,7
<b>Total</b>	<b>23 732</b>	<b>112 876</b>	<b>0,7</b>	<b>2,9</b>

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

**7 Évolution des nuitées entre 2014 et 2015 en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées**

	Nuitées en 2015 (en millions)	Évolution 2015/2014 (en %)			
		Total	Hôtels	Campings	AHCT <sup>(1)</sup>
Urbain (hors Lourdes) <sup>(2)</sup>	12,1	+2,2	+2,5	+0,2	+2,3
Lourdes	2,4	-1,2	-1,3	+4,1	-1,9
Littoral	19,7	+1,2	+1,3	+1,7	-0,9
Massif	12,8	+0,6	+0,3	-0,7	+2,7
Rural	4,2	+1,4	+1,6	-1,6	+8,9
<b>Total</b>	<b>51,2</b>	<b>+1,2</b>	<b>+1,3</b>	<b>+0,7</b>	<b>+2,0</b>

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre

(1) : Autres hébergements collectifs touristiques

(2) : Hors zones du littoral ou des massifs montagneux (une zone urbaine sur le littoral est classée en « littoral » et non en « urbain »)

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)



# Transport

## Le transport régional accompagne la reprise

Les principaux indicateurs relatifs au transport repassent au vert en 2015 dans la région : tous les modes de transport de fret connaissent des croissances par rapport à 2014, accompagnant la légère reprise de l'activité économique.

Pierre Defarge-Lacroix, Laurent Marion (Dreal)

### Rebond des immatriculations de véhicules neufs en 2015

Les immatriculations de véhicules neufs français progressent pour tous les types de véhicules en 2015. L'évolution la plus marquée concerne les immatriculations des véhicules industriels à moteur, qui atteint presque 17 % dans la région. La prime à la casse de 1 000 euros, instaurée en décembre 2008, a permis de doper les années suivantes les ventes de voitures particulières neuves en France métropolitaine comme en région. Le montant de la prime a été réduit progressivement à partir de 2010 puis la mesure a été abandonnée au 1<sup>er</sup> janvier 2011, entraînant un effondrement des immatriculations de voitures neuves entre 2011 et 2013 (-19 %). L'année 2015 marque une nette reprise des immatriculations indépendamment de tout dispositif d'aide, après une année de stabilisation en 2014 (*figure 1*).

### Trafic autoroutier de poids lourds : retour aux niveaux d'avant la crise de 2008

Le trafic autoroutier de poids lourds croît de 4,2 % en un an sur la section payante la plus fréquentée de l'autoroute A9 dans la région (*figure 2*). En 2015, 13 350 poids lourds, français et étrangers, l'empruntent quotidiennement. Le trafic moyen journalier annuel se rapproche ainsi des niveaux d'avant la crise de 2008. Entre 2010 et 2015, ce trafic augmente sur cette portion d'autoroute de plus de 1 % en moyenne par an. Par ailleurs, sur la section « le Boulou - le Perthus » (passage vers l'Espagne), la croissance annuelle moyenne atteint 2,8 %.

Autour de Toulouse, aux barrières de péage sud (A61) et nord (A62), le trafic de poids lourds augmente d'environ 2 % en 2015, alors que la croissance annuelle moyenne est comprise entre 0,4 % et 0,7 % de 2010 à 2015.

### Fret portuaire, un bilan contrasté

Le fret portuaire augmente de 5,5 % dans la région en 2015. Aux résultats en hausse du port de Sète (+500 000 tonnes en un an), s'opposent ceux de Port-la-Nouvelle, en baisse de 190 000 tonnes (*figure 3*).

La chute de 23 % des exportations de céréales à Port-la-Nouvelle (-95 000 tonnes) ajoutée à celle de 70 % des importations de nourritures animales (-52 000 tonnes) et à l'arrêt des importations de charbon (-64 000 tonnes) expliquent la baisse globale d'activité du port.

À Sète, les importations d'hydrocarbures augmentent de 7 % (+76 000 tonnes), les exportations de produits chimiques pour carburant de 30 % (+69 000 tonnes). En y ajoutant un triplement des volumes d'huiles, la quantité de vrac liquide marque une hausse de 263 000 tonnes entre 2014 et 2015. La baisse des exportations de céréales (-46 000 tonnes) et des importations d'engrais (-32 000 tonnes) est largement compensée par la hausse des exportations de tourteaux (+78 000 tonnes) et des importations de charbon (+52 000 tonnes). Le vrac solide gagne 18 000 tonnes en un an. Les entrées et sorties de marchandises diverses augmentent quant à elles d'environ 100 000 tonnes chacune.

À Port-Vendres, la progression de 7 % des importations de fruits et légumes en provenance d'Afrique de l'Ouest (+12 000 tonnes) permet d'accroître l'activité du port malgré la baisse des exportations des marchandises diverses vers cette même destination (-5 600 tonnes).

### Poursuite de la croissance du transport aérien

Le trafic aérien augmente de 1,6 % en 2015 en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (*figure 4*), avec des évolutions contrastées selon les aéroports.

L'aéroport de Toulouse Blagnac concentre 70 % de la fréquentation régionale. Avec une croissance de 2 %, cet aéroport gagne 150 000 usagers en plus en un an. Il conserve sa place de 4<sup>e</sup> aéroport de province.

Le trafic régulier (7 425 900 passagers) est en hausse de 2,4 %, alors que le trafic charter (203 900 passagers) recule de 8,2 %. Le nombre de mouvements d'avions commerciaux baisse cette année encore (-2,2 % par rapport à 2014), résultat de l'utilisation d'avions de plus grande capacité.

Le trafic national régulier (4 443 900 passagers) augmente de 3 % par rapport à l'année dernière. Sur le trafic intérieur, Paris reste la principale destination (72 % du trafic national), suivie de Lyon, Lille et Nantes.

Le trafic international progresse de 0,8 % en 2015 avec 3 178 300 passagers. Il connaît une hausse de 5,2 % vers l'espace Schengen (1 877 600 passagers). Amsterdam y est la destination la plus fréquentée suivie de Francfort et Munich. Sur le reste de l'Europe (hors Schengen), le trafic reste stable avec 749 800 passagers. Les lignes vers Londres (Gatwick et Heathrow) en concentrent 70 %. Le nombre de passagers à destination de l'Afrique du Nord augmente de 3,6 % vers l'Algérie. Il baisse de 14,4 % vers le Maroc et de 20 % vers la Tunisie.

Le trafic à bas coût, avec 2 212 100 passagers en 2015, progresse de 10,6 %. Il confirme son importance avec 29 % du trafic total de l'aéroport. Par ailleurs, en 2015, l'aéroport de Toulouse-Blagnac devient le premier aéroport français à s'ouvrir à des capitaux privés, l'État ayant vendu 49,99 % de ses parts au consortium chinois Casil Europe.

Montpellier, second aéroport avec 14 % des usagers de la région, connaît une hausse de trafic de 4,5 % en 2015, accueillant 65 000 passagers de plus. Le nombre de passagers à destination de Paris progresse de plus de 4 % (+34 000

passagers). Cette destination concentre toujours plus de la moitié des usagers de l'aéroport. La mise en service d'une ligne vers Amsterdam permet d'augmenter la fréquentation de l'aéroport de 30 000 usagers supplémentaires en 2015. Le trafic vers l'Afrique du Nord croît de 30 % (23 500 passagers de plus). En revanche, les lignes intérieures hors Paris perdent 17 000 passagers.

La fréquentation baisse sensiblement pour les aéroports de Carcassonne (- 23 500 passagers annuels), de Tarbes (- 17 000) et de Rodez (- 15 000). L'activité des aéroports de Béziers,

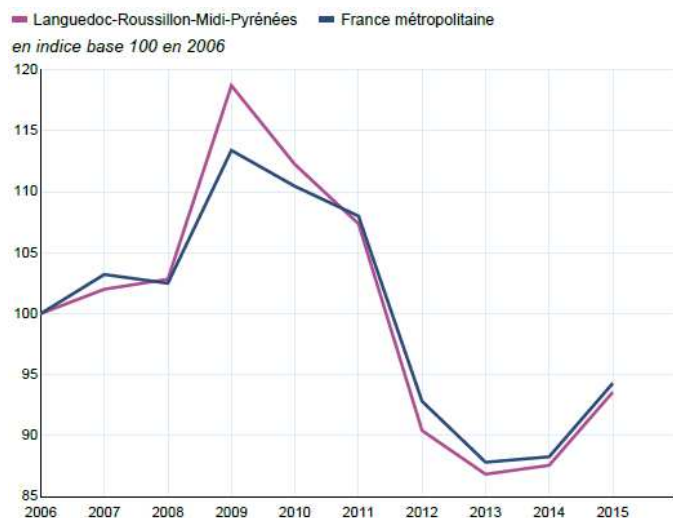
Carcassonne et Nîmes provient toujours exclusivement des vols low-cost principalement à destination de l'Europe du Nord (Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Suède et Norvège). Ce type de vols concerne environ un vol sur trois dans les deux principaux aéroports de la région. Sur la période 2009-2014, sa croissance de fréquentation atteint 3 % par an en moyenne, au niveau régional comme au niveau national. La part du low-cost passe ainsi de 24 % en 2009 à 33 % en 2014 en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

### Les croisiéristes maintiennent le niveau dans le trafic maritime de passagers

Le trafic de voyageurs au port de Sète progresse en 2015 grâce aux croisiéristes (+ 12 000 passagers). Le trafic de ferries qui assurent les liaisons entre Sète et le Maroc faiblit de 3,5 % : - 5 000 usagers. Près de 2 400 passagers font escale à Port-Vendres en 2015, ils sont deux fois moins nombreux qu'en 2014. Globalement, le transport maritime diminue de plus de 5 % par an en moyenne entre 2010 et 2015, soit 50 000 usagers de moins sur la période (figure 5). ■



### 1 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



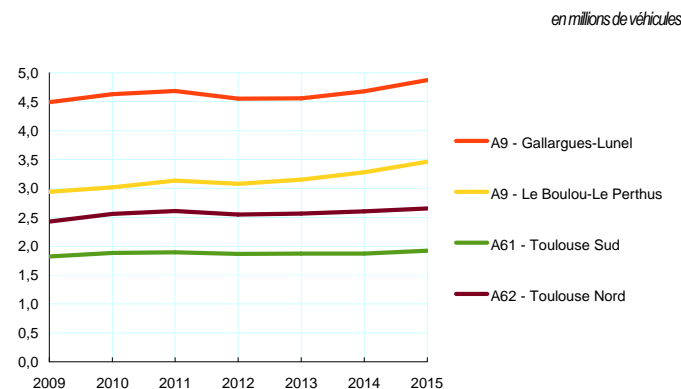
Note : données brutes  
Source : SoeS, Fichier central des automobiles, SIDIV

### 4 Nombre de passagers des aéroports

	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées		France métropolitaine		en %
	Passagers 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Lignes nationales	5 964 666	2,5	2,0	0,9	1,4
Lignes internationales	4 898 929	0,6	4,3	4,0	3,9
Transit	41 961	-12,8	-9,7	2,5	-11,2
<b>Total</b>	<b>10 905 556</b>	<b>1,6</b>	<b>2,9</b>	<b>3,1</b>	<b>3,1</b>
dont lignes à bas coût (low cost)	3 791 305	6,8	9,2	9,4	10,3
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	34,8	///	///	///	///

Note : données brutes.  
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.  
/// : absence de donnée due à la nature des choses  
Source : Union des aéroports français

### 2 Trafic autoroutier de poids lourds



Source : Autoroutes du sud de la France

### 5 Transport maritime de voyageurs dans les ports du Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

	2015 (p) (nombre de passagers)	Évolution annuelle (%)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1) (%)
Sète	156 655	4,7	-5,4
Port-Vendres	2 383	-57,3	0,6
<b>Total</b>	<b>159 038</b>	<b>2,5</b>	<b>-5,3</b>

p : données provisoires.  
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.  
Sources : EPR Port de Sète, DDTM66 - Capitainerie de port de Port-la-Nouvelle, CCI de Perpignan

### 3 Fret portuaire en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

	2015 (milliers de tonnes)	Évolution annuelle (%)	Évolution annuelle moyenne sur 5 ans (%) (1)
Sète	3 751	14,7	2,0
Port-la-Nouvelle	1 594	-10,7	-5,1
Port-Vendres	268	2,1	-2,8
<b>Total</b>	<b>5 164</b>	<b>5,5</b>	<b>-0,6</b>

(1) taux d'évolution annuel qu'aurait connu le fret portuaire si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période 2010-2015.

Sources : EPR Port de Sète, DDTM66 - Capitainerie de port de Port-la-Nouvelle, CCI de Perpignan

# Aéronautique et spatial

## L'aéronautique et le spatial poursuivent sur leur lancée

En 2015, la demande de transport aérien progresse fortement malgré la légère décélération de la croissance mondiale. Les constructeurs mondiaux d'avions civils de plus de 100 places continuent de remplir leurs carnets de commandes, mais à un rythme inférieur aux deux années précédentes. Les livraisons d'Airbus et de Boeing progressent encore en 2015, atteignant des niveaux records. Tirée par les cadences de production en augmentation, l'activité de la chaîne d'approvisionnement industrielle de la filière aéronautique est particulièrement dynamique dans l'ancienne région Midi-Pyrénées. En revanche, l'activité d'ingénierie est en perte de vitesse. L'année 2015 est une nouvelle année de croissance pour le spatial, avec d'importantes prises de commandes pour la deuxième année consécutive.

Camille Fontes-Rousseau (Insee)

En 2015, le transport mondial de passagers aériens atteint son plus haut niveau en cinq ans, depuis la reprise de 2010 après la crise financière mondiale. Mesuré en kilomètres-passagers payants, le trafic augmente de 6,5 % par rapport à 2014, selon les chiffres de l'Association du transport aérien international (IATA). Cette croissance est bien supérieure à la croissance annuelle moyenne obtenue sur les dix dernières années (+ 5,5 %). Dans un contexte économique mondial peu porteur, la demande de voyages aériens est stimulée par des tarifs plus faibles qu'en 2014. En augmentation dans l'ensemble des régions, le trafic progresse le plus dans les pays émergents : + 10,5 % au Moyen-Orient, + 9,3 % en Amérique latine et + 8,2 % pour la région Asie-Pacifique. Le trafic aérien mondial de marchandises, lui, ralentit en 2015. Mesuré en tonnes-kilomètres, le fret aérien ne progresse que de 2,2 % en un an, après une croissance de 5 % en 2014.

### Airbus et Boeing : records de livraisons, commandes en baisse

La croissance du trafic mondial de passagers continue de soutenir l'activité des deux principaux constructeurs aéronautiques mondiaux, Airbus et Boeing. Malgré une baisse des prises de commandes d'appareils commerciaux pour les deux avionneurs en 2015, leurs carnets de commandes se situent à des niveaux historiques pour le secteur de l'aéronautique. Airbus reste en tête avec 1 190 commandes brutes enregistrées en 2015, contre 878 pour Boeing (figure 1). L'avionneur européen maintient son avance sur le segment des moyens courriers, grâce au succès de l'A320neo. Parmi les ventes d'A320, près de neuf commandes sur dix concernent la version remotorisée, économe en carburant. Fin 2015, le carnet de commandes d'Airbus comprend 6 831 appareils, représentant dix années de production au rythme actuel (figure 2). Les livraisons d'avions commerciaux atteignent de nouveaux records pour les deux constructeurs : 762 pour Boeing qui devance Airbus (635) (figure 3). Pour Airbus, les livraisons d'A380 (27 en 2015) permettent d'atteindre

le seuil de rentabilité de ce programme, dix ans après le premier vol du superjumbo (figure 4).

### Bonne tenue de l'aviation régionale et d'affaires

La construction mondiale d'avions régionaux (moins de 100 places) et d'affaires diminue en 2015 : les livraisons baissent de 4,6 % selon l'Association des constructeurs de l'aviation générale (GAMA). C'est la première fois que cette industrie est en recul depuis dix ans. Malgré un environnement peu favorable, les constructeurs présents dans l'ex-région Midi-Pyrénées tirent leur épingle du jeu. À Toulouse, ATR, le constructeur d'avions régionaux à turbopropulseurs (hélices) fait face à une baisse des commandes : 76 commandes fermes en 2015, après le record de ventes de 2014 (160). Il se maintient néanmoins devant ses concurrents sur le marché des avions régionaux de 50 à 90 places. Son carnet de commandes s'élève à 260 appareils fin 2015, garantissant au constructeur trois années de production. ATR augmente ses cadences de fabrication avec 88 appareils livrés en 2015, contre 83 en 2014. À Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées, Daher-Socata augmente aussi sa production, et livre 55 avions d'affaires TBM 900 en 2015, soit 8 % de plus qu'en 2014.

### Les rythmes de production augmentent encore

Dans la catégorie des moyens courriers, Airbus a annoncé en octobre une nouvelle montée en cadence de la fabrication de l'A320 avec pour objectif la production de 60 appareils par mois à la mi-2019. L'avionneur avait déjà prévu d'augmenter la cadence des monocouloirs à 50 par mois en 2017, avec un point d'étape à 46 au 2<sup>e</sup> trimestre 2016. Le niveau de production actuel est de 42 appareils. La nouvelle chaîne d'assemblage du site de Mobile dans l'État d'Alabama aux États-Unis, inaugurée en septembre 2015, devrait permettre de produire 40 à 50 appareils de la famille A320 par an d'ici 2018. En juin, la commande chinoise pour 75 A330 classiques permet à Airbus de maintenir la

fabrication de son long courrier à 6 par mois jusqu'à l'arrivée fin 2017 de l'A330neo, la version remotorisée du biréacteur. Avec un regain de commandes en fin d'année 2015 pour l'A330 dans sa version actuelle, sa cadence devrait même remonter à 7 unités par mois en 2017. Quant à l'A350, l'objectif de production est de 50 appareils en 2016, contre 14 en 2015.

### Filière aéronautique : l'industrie tourne à plein régime

Selon les chefs d'entreprises interrogés au printemps 2015, la production industrielle chez les fournisseurs industriels de l'aéronautique accélère dans l'ex-région Midi-Pyrénées. La croissance de l'activité atteint un niveau record dans le secteur de la construction aéronautique ; elle est également forte pour les entreprises de la métallurgie. L'augmentation des cadences de production des avionneurs maintient sous pression la chaîne d'approvisionnement industrielle : fin 2014, le taux d'utilisation des capacités de production s'élève à 88 % dans l'ex-région Midi-Pyrénées. Le dynamisme de l'activité industrielle se poursuivrait selon eux fin 2015. Dans les services spécialisés, l'activité est en perte de vitesse, avec la fin des grands programmes de développement chez Airbus depuis 2012. Dans le reste de la partie tertiaire de la filière, les entreprises du commerce, de la logistique et du soutien sont particulièrement sollicitées début 2015, et devraient l'être davantage encore en fin d'année selon les chefs d'entreprises.

### Très bonne année pour le spatial

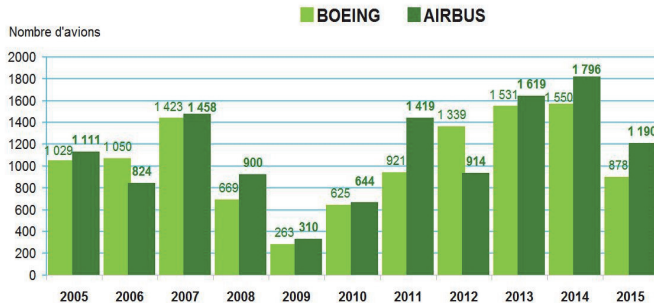
Après une amélioration de l'activité en 2014, l'année 2015 est à nouveau un très bon cru pour les constructeurs de satellites implantés dans l'ancienne région Midi-Pyrénées. Les prises de commandes continuent d'augmenter fortement pour Airbus Defence and Space et Thales Alenia Space, et sont supérieures au chiffre d'affaires en 2015. Les commandes portent aussi bien sur le segment institutionnel des satellites d'observation, de navigation et d'exploration (programme Sentinel), que sur le segment des

télécommunications. Le début d'année a été marqué par la création d'Airbus Safran Launchers, filiale des deux groupes à parts égales, ayant vocation à développer et exploiter les futurs systèmes de lancement spatiaux européens. La coentreprise s'est vu notifier le contrat de développement d'Ariane 6, dont le premier vol est prévu

pour 2020. Airbus Defense and Space a décroché le contrat de l'opérateur américain OneWeb, consistant à concevoir et fabriquer une constellation de 900 micro-satellites qui doivent fournir un accès à Internet à haut-débit dans le monde entier. Concernant les programmes militaires, Thales et Airbus Defense and

Space ont été sélectionnés pour la maîtrise d'œuvre du système CERES de renseignement spatial de la Défense française, et pour fournir les deux premiers satellites du système de télécommunications sécurisées ComSat-NG. ■

## 1 Ventas en baisse pour Airbus et Boeing



Note : Commandes annuelles (brutes) d'avions civils de plus de 100 places.

Sources : Constructeurs

## 2 Un carnet de commandes représentant dix années de production

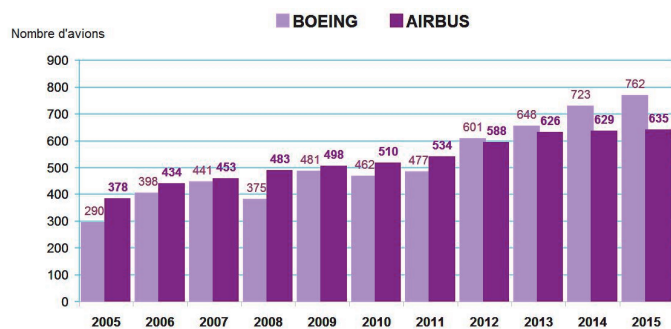
Commandes annuelles d'avions Airbus et carnet de commandes

	nombre d'avions										
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
A318	41	4	13	5	1	0	2	2	0	0	1
A319	206	253	185	54	36	44	31	48	26	33	3
A320	568	312	676	446	167	357	1 327	567	702	1 117	654
A321	103	104	40	54	24	51	110	166	525	395	357
<b>Monocouloirs</b>	<b>918</b>	<b>673</b>	<b>914</b>	<b>559</b>	<b>228</b>	<b>452</b>	<b>1 470</b>	<b>783</b>	<b>1 253</b>	<b>1 545</b>	<b>1 015</b>
<i>dont nouveaux moteurs (neo)</i>							nd	nd	nd	1 041	898
A300	7										
A330	64	104	198	140	50	88	99	80	77	174	156
A340	15	15	23	6	1	2	0	2	0		
A350	87	15	290	186	27	70	10	40	239	57	16
<b>Famille A330/A340/A350</b>	<b>166</b>	<b>134</b>	<b>511</b>	<b>332</b>	<b>78</b>	<b>160</b>	<b>109</b>	<b>122</b>	<b>316</b>	<b>231</b>	<b>172</b>
A380	20	17	33	9	4	32	29	9	50	20	3
<b>Total commandes brutes</b>	<b>1 111</b>	<b>824</b>	<b>1 458</b>	<b>900</b>	<b>310</b>	<b>644</b>	<b>1 608</b>	<b>914</b>	<b>1 619</b>	<b>1 796</b>	<b>1 190</b>
Annulations	nd	nd	117	123	32	70	189	81	116	340	110
<b>Total commandes nettes</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>1 341</b>	<b>777</b>	<b>278</b>	<b>574</b>	<b>1 419</b>	<b>833</b>	<b>1 503</b>	<b>1 456</b>	<b>1 080</b>
Carnet commandes (backlog)	2 177	2 533	3 538	3 715	3 488	3 552	4 437	4 682	5 559	6 386	6 831

nd : non disponible

Source : Constructeur

### 3 Boeing reste le 1<sup>er</sup> constructeur mondial



Note : Livraisons annuelles d'avions civils de plus de 100 places

Sources : Constructeurs

### 4 Des livraisons toujours en hausse

Livraisons annuelles d'avions Airbus

	nombre d'avions										
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
A318	9	8	17	13	6	2	2	2	1		1
A319	142	137	105	98	88	51	47	38	38	34	24
A320	121	164	194	209	221	297	306	332	352	306	282
A321	17	30	51	66	87	51	66	83	102	150	184
Monocouloirs	<b>289</b>	<b>339</b>	<b>367</b>	<b>386</b>	<b>402</b>	<b>401</b>	<b>421</b>	<b>455</b>	<b>493</b>	<b>490</b>	<b>491</b>
A300	9	9	6								
A330	56	62	68	72	76	87	87	101	108	108	103
A340	24	24	11	13	10	4	0	2	0	0	0
A350	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	14
Famille											
A330/A340/A350	<b>80</b>	<b>86</b>	<b>79</b>	<b>85</b>	<b>86</b>	<b>91</b>	<b>87</b>	<b>103</b>	<b>108</b>	<b>109</b>	<b>117</b>
A380	0	0	1	12	10	18	26	30	25	30	27
Total livraisons	<b>378</b>	<b>434</b>	<b>453</b>	<b>483</b>	<b>498</b>	<b>510</b>	<b>534</b>	<b>588</b>	<b>626</b>	<b>629</b>	<b>635</b>

Source : Constructeur

# Financement de l'économie

## Progression des crédits à moyen et long terme

En 2015, les encours de crédits aux entreprises augmentent en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées comme en France. Dans la région, cette progression est due au dynamisme des crédits à moyen et long terme. Les saisines du médiateur du crédit aux entreprises diminuent en 2015. La production de crédits à l'habitat repart à la hausse, en partie portée par les renégociations de crédits.

Catherine Carel (Banque de France)

### Hausse des encours de crédits alloués aux entreprises régionales

Au 31 décembre 2015, les encours de crédits aux entreprises de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (hors activités immobilières) s'élevaient à 25,9 milliards d'euros (*figure 1*). Ils augmentent de 2,4 % par rapport à l'année précédente alors qu'au plan national la hausse est de 4 %.

Les crédits à moyen et long terme, qui représentent 75 % du total des encours, progressent de 3,3 % sur un an dans la région ; les crédits à court terme diminuent très légèrement (-0,3 %). Au niveau national, les deux types de crédits enregistrent une évolution positive avec une hausse de 4,6 % pour le long terme et de 2,2 % pour le court terme.

L'évolution des encours varie selon la taille des entreprises. Pour les très petites entreprises (TPE), les encours de crédits augmentent de 1,9 % : les crédits à court terme évoluent peu (0,1 %) alors que les crédits à moyen et long terme progressent de 2,2 %.

Pour les petites et moyennes entreprises (PME), les encours de crédit enregistrent une hausse de 2 % qui recouvre un léger recul des crédits à court terme (-0,9 %) et

une augmentation de 3 % des crédits à moyen et long terme. Pour les grandes entreprises (GE), les encours de crédits augmentent modérément (2,6 %), avec comme dans les PME, une baisse du court terme (-3,9 %) et une progression significative du moyen et long terme (6,2 %). Les holdings connaissent une forte hausse des encours à court terme (9,8 %) et une évolution plus limitée (2,3 %) des crédits à moyen et long terme.

### Médiation du crédit : diminution des saisines en 2015

Créée au plus fort de la crise financière, la Médiation du crédit aux entreprises est un dispositif public qui vient en aide depuis 2008 à toute entreprise qui rencontre des difficultés de financement. Son rôle est de faciliter le dialogue entre les entreprises et les établissements financiers (banques, crédit bailleurs, sociétés d'affacturage, assureurs-crédit...). Cette mission est conduite sur tout le territoire national. Fin 2015, 4 611 dossiers de médiation du crédit ont été déposés dans la région depuis le lancement du dispositif en novembre 2008. En 2015, le nombre des saisines baisse : 304 dossiers sont reçus, contre 328 en 2014, soit une diminution de

7,3 %. La majorité des demandes (90 %) émane toujours d'entreprises de moins de 11 salariés. Les dépôts concernent principalement les secteurs du commerce (33 % du total), des services (19 %), du BTP (19 %) et de l'hôtellerie-restauration (14 %).

### Rebond de la production de crédits à l'habitat

Après le recul enregistré l'année précédente, la production de crédits à l'habitat repart à la hausse en 2015, passant de 8,6 à 10,9 milliards d'euros (+26,1 %). Une partie de la production concerne des renégociations de crédits dans un contexte de taux plus favorable.

Le marché des crédits pour la construction neuve marque une progression de 14,3 %. Le marché de l'amélioration et gros entretien s'inscrit également en hausse de 21,6 %. Le marché de l'acquisition d'ancien connaît une forte reprise (32,4 %).

Tous les départements de la région enregistrent une augmentation plus ou moins marquée de la production de crédits à l'habitat. ■

**1 Évolution des encours de crédits mobilisés aux entreprises de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (hors activités immobilières) entre 2014 et 2015**

en %

Taille d'entreprises <sup>(1)</sup>	Crédits à court terme		Crédits à moyen et long terme, bail		Ensemble des crédits mobilisés <sup>(2)</sup>	
	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	France	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	France	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	France
Très petites entreprises (TPE)	0,1	2,0	2,2	1,8	1,9	1,8
Petites et moyennes entreprises (PME)	-0,9	0,3	3,0	2,3	2,0	1,8
Grandes entreprises (GE)	-3,9	5,6	6,2	4,6	2,6	5,0
Holdings	9,8	-2,0	2,3	9,2	4,0	6,9
<b>Ensemble</b>	<b>-0,3</b>	<b>2,2</b>	<b>3,3</b>	<b>4,6</b>	<b>2,4</b>	<b>4,0</b>

(1) Dans les données ci-dessus, les critères retenus par la Banque de France pour définir la taille des entreprises sont les suivants :

- Très petites entreprises (TPE) : entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions d'euros
- Petites et moyennes entreprises (PME) : entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 2 et 50 millions d'euros
- Grandes entreprises (GE) : entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions d'euros

Ils diffèrent de ceux utilisés par l'Insee en application du décret de 2008 sur la définition statistique de l'entreprise, où la classification s'appuie sur l'effectif, le chiffre d'affaires et le total bilan. Les holdings sont des sociétés dont l'activité principale est de détenir des titres d'un groupe de sociétés.

(2) Encours bancaires de crédits mobilisés : montant des crédits utilisés par un client auprès de sa banque à une date donnée.

Source : Banque de France

# Définitions

## Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

## Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

## Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

## Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

## Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

## Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

## Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

## Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre



aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

### Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 (1<sup>er</sup> janvier 2011 dans les DOM) et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

- le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
- le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

### Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

### Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1er janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

### Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

### Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

**Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD**

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

**Emploi d'Avenir / EAV**

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

**Emploi salarié**

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

**Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie**

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

**Estimations d'emploi localisées**

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

**Hôtellerie de plein air (camping)**

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

**Immatriculations de voitures particulières neuves**

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

**Intérim**

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

**Logement autorisé**

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

**Logement collectif**

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

**Logement commencé**

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

**Logement individuel**

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

**Micro-entrepreneur**

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

**Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008**

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

**Nomenclature agrégée - NA, 2008**

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons

internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

**Nuitées**

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

**Pôle Emploi**

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

**Population active (BIT)**

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

**Sit@del2**

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

**Taux de chômage**

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

**Taux de chômage (BIT)**

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

**Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)**

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

**Coordination** Direction régionale de l'Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées,  
Camille Fontès-Rousseau et Roger Rabier

**Contributions** Banque de France  
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la  
consommation, du travail et de l'emploi (Direccte)  
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
(Draaf)  
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du  
logement (Dreal)  
Pôle emploi

**Auteurs** Catherine Carel (Banque de France)  
Pierre Defarge-Lacroix (Dreal)  
Bernadette de la Rochère (Dreal)  
Christian Fabrègue (Draaf)  
Dominique Fiche (Direccte)  
Camille Fontès-Rousseau (Insee)  
Clarisse Landes (Pôle emploi)  
Laurent Marion (Dreal)  
Nicolas Mas (Insee)  
Bertrand Oddo (Dreal)  
Isabelle Pertile (Insee)  
Roger Rabier (Insee)

**Directeur de publication** Jean-Philippe Grouthier

**Rédactrice en chef** Michèle Even

**Maquettage** Agnès Itier  
Jean-Jacques Maillart  
Sylvain Rocamora  
Rosa Triguero

© Insee 2016

# Insee Conjoncture

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

## Bilan économique 2015 L'économie régionale se redresse en 2015

Dans un contexte national de reprise, l'économie de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées se redresse. Encore portée par le secteur tertiaire, la région bénéficie de la plus forte progression de l'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole depuis 2008. Le taux de chômage diminue légèrement, affectant cependant encore 12 % de la population active fin 2015. Que ce soit sur le front de l'emploi ou du chômage, des disparités territoriales, sectorielles et générationnelles persistent.

Conjoncture n° 3  
mai 2016

ISSN : 2493-4712

Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

36, rue des Trente-Six Ponts  
BP 94217  
31054 Toulouse Cedex 4

**Directeur de la publication :**  
Jean-Philippe Grouthier

**Rédactrice en chef :**  
Michèle Even

© Insee 2016

